

La mise en place de l'Analytique

1. Préambule - Définitions :

Pour un établissement scolaire, l'analytique est un outil de gestion qui permet d'avoir une vision plus fine des résultats des différents centres de coûts. Par exemple, le résultat comptable sera général, mais avec l'analytique il sera possible d'obtenir les résultats indépendants de la partie Ecole, de la partie Collège, de la partie Lycée d'un même Ensemble Scolaire.

Au final, il sera possible pour un établissement de déterminer le coût d'un élève de l'école, du collège ou du lycée.

De même, l'établissement scolaire doit être en mesure de faire la distinction entre les charges couvertes par la participation des familles (article 15 : frais afférents à l'enseignement religieux + l'amortissement des bâtiments scolaires et administratifs, acquisition matériel scientifique, scolaire...) et le forfait d'externat (article 14 : subventions des collectivités sous forme de contributions forfaitaires versées par élève et par an).

Proposer un plan analytique par défaut utilisable par tous les établissements scolaires est difficilement envisageable. Les centres de coût sont connus et répertoriés mais chaque gestionnaire souhaitera un niveau plus ou moins détaillé de son analytique.

Le plan analytique de votre établissement doit être défini par les différents acteurs de la gestion : le chef d'établissement, l'expert-comptable et/ou commissaire aux comptes, le comptable en respect des définitions des grands centres de coûts de la Fnogec.

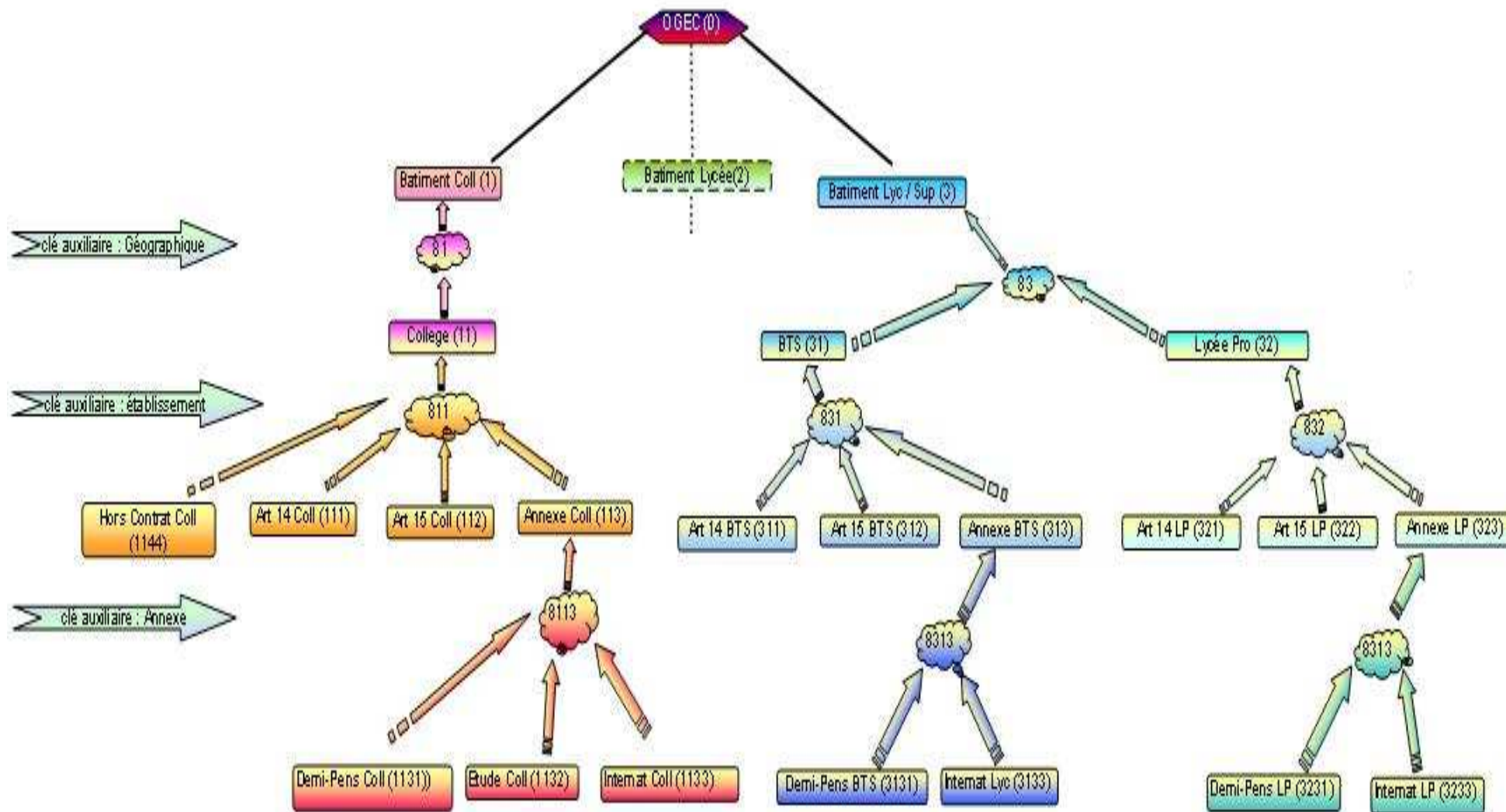
En page 2, nous vous proposons deux exemples de plans analytiques.

1^{er} OGEC (analytique simplifiée) : Comprenant une école, un collège, un lycée général et un lycée professionnel.

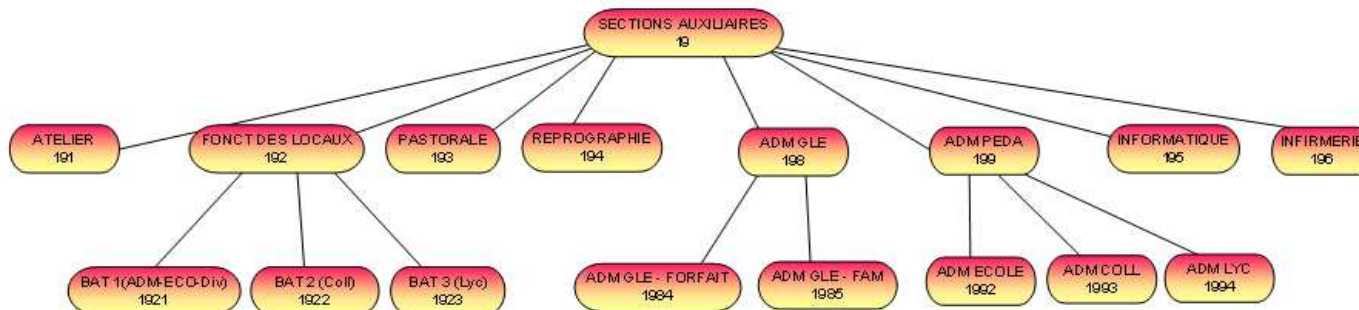
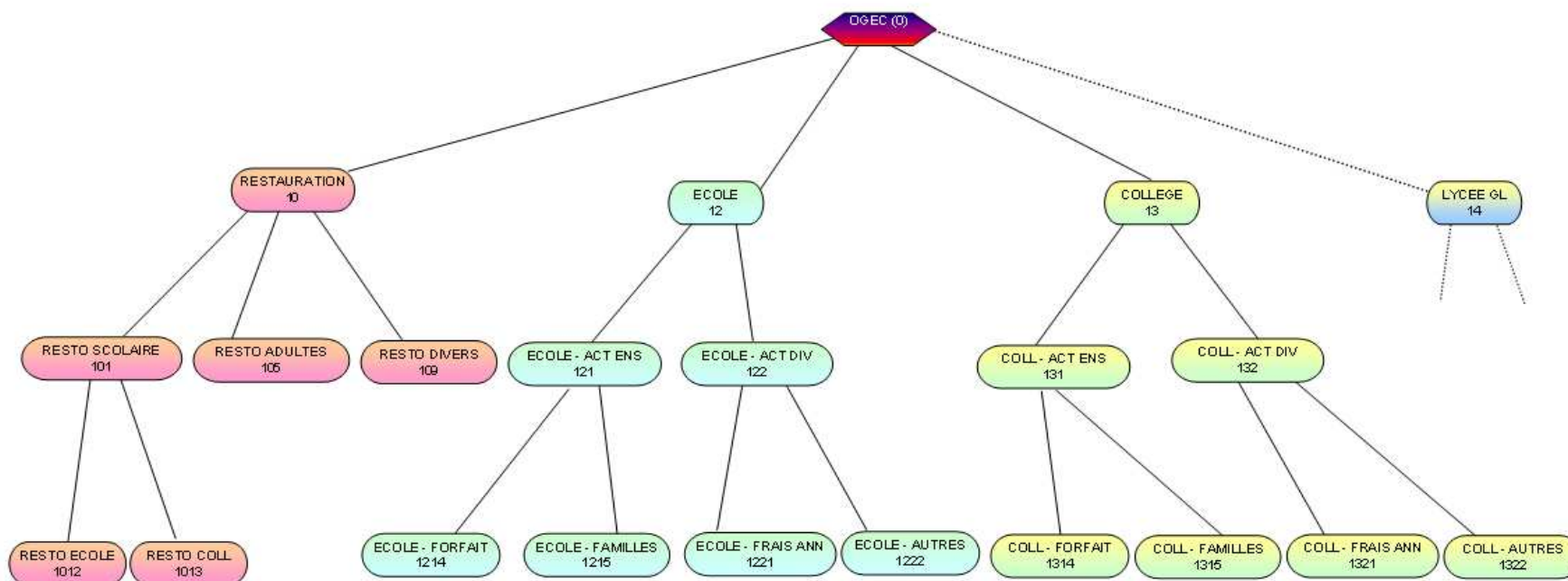
2^{ième} OGEC (analytique complexe) : comprenant les mêmes éléments plus une restauration et des frais annexes à répartir...

Pour faciliter la lisibilité de la comptabilité analytique et son paramétrage, un effort particulier doit être apporté à la codification des sections (définition d'une nomenclature comme sur ces deux exemples).

La mise en place de l'Analytique



La mise en place de l'Analytique



La mise en place de l'Analytique

Définition : Sections auxiliaires

Elles sont utilisées pour deux raisons différentes :

① Utilisation de clés de répartition à répartir En début d'exercice comptable, certaines affectations ne sont pas encore connues. Deux méthodes existent : soit passer par des sections à répartir (déconseillées) soit passer par des sections de passage auxquelles une affectation finale sera associée. Conséquence, vous pouvez définir des clés de répartitions : effectifs moyen pondérés, occupations des locaux, charges sociales...
Avantage, la même section sera affectée à tous les comptes qui doivent se répartir de la même façon alors que dans la première méthode, il sera nécessaire de paramétrer la répartition finale sur chaque compte qui l'utilise.

Le traitement en fin d'exercice comptable permettra d'affecter les sections finales et de remettre à zéro les sections de passage.

② Affectation à un Centre de coût supérieur : exemple : l'administration générale.

Pour le gestionnaire, il sera intéressant de connaître le coût global représenté par l'administration générale. Mais ce centre de coût travaille aussi bien pour l'école, le collège, le lycée, la restauration... Si le gestionnaire veut le résultat de l'école, il devra intégrer la partie du coût de l'administration générale qui a travaillé pour l'école. La section auxiliaire sera alors une clé d'affectation vers un centre de coût supérieur.

Définition : Sections à répartir

En début d'année, l'établissement ne connaît pas pour certains comptes, la répartition analytique exacte. Par exemple, les charges ou produits répartis en fonction des effectifs Ecole, Collège, Lycée évolueront parfois de façon importante d'une année comptable à la suivante. Au cours même de l'année, les effectifs peuvent être modifiés et il sera judicieux de répartir en fonction des effectifs moyens pondérés à la fin de l'année.

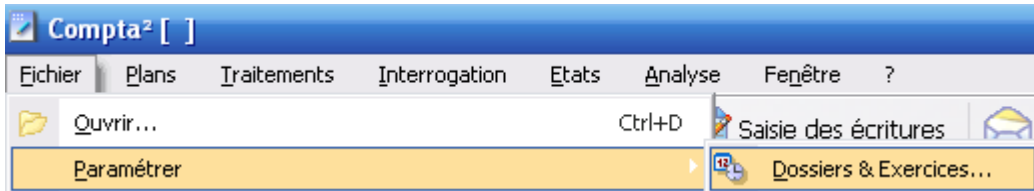
Magister Compta² permet d'utiliser une section « à répartir » sur des comptes tout au long de l'année. Elle sera réaffectée par un traitement en fin d'exercice comptable sur la répartition finale.


Cette méthode vous permet de commencer votre analytique chaque année sans connaître les répartitions exactes puisque définit ultérieurement. Cette section à répartir est affectée au compte comptable au moyen de la clé défaut, une clé de répartition est paramétrée pour transférer de la section à répartir aux sections finales. Cette méthode plus longue à mettre en œuvre est décrite en Annexe de cette procédure.

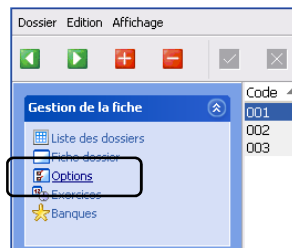
La mise en place de l'Analytique

2. Paramétrage de l'Etablissement

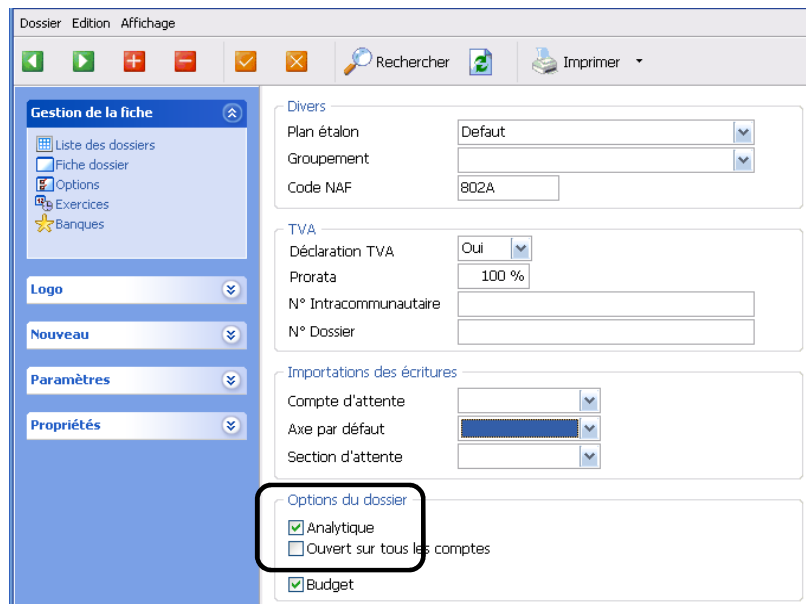
Vous devez activer l'analytique pour chaque établissement



Sélectionner l'établissement sur lequel vous souhaitez activer l'analytique et cliquez sur  Options



Activer la case : **Analytique** dans la zone : « Options du dossier »



Axe ouvert par défaut : Cette option doit être utilisée pour les importations depuis le logiciel Magister Paie. Elle n'est pas obligatoire pour les importations depuis Magister Facturations.

Cependant, il sera nécessaire de préciser ultérieurement l'axe par défaut (lorsque l'axe aura été créé) !

La mise en place de l'Analytique

Création d'un Axe :

Notion d'Axes :

Un axe est une façon de voir l'analytique. Pour une même comptabilité générale, il est possible d'avoir plusieurs axes donc plusieurs « vues ».

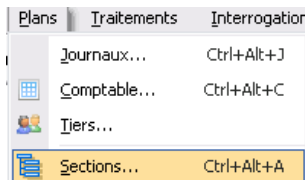
Exemple : Axe1 : répartition par Centre de coûts : Etablissements ↳ Lycée
↳ Collège ...

Axe 2 : répartition par Centre de coûts : Gestion ↳ Gestion Propre
↳ Gestion Patrimoniale

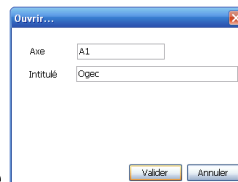
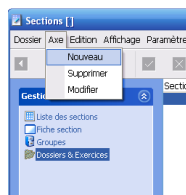
Le même compte comptable pourra donc être réparti par centres de coût Etablissements et/ou par centre de Gestion en utilisant des axes différents.

Si vous souhaitez activer plus d'un axe, reportez-vous à l'Annexe 1.

Notion d'Axes :

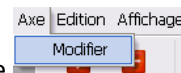


Cliquez sur Axe ⇒ Nouveau



Par convention, nommé le premier Axe : A1 et donné un intitulé

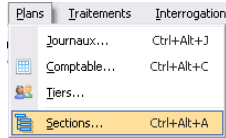
Par la suite, il sera possible de modifier le nom de l'intitulé de l'axe mais pas le code




La mise en place de l'Analytique

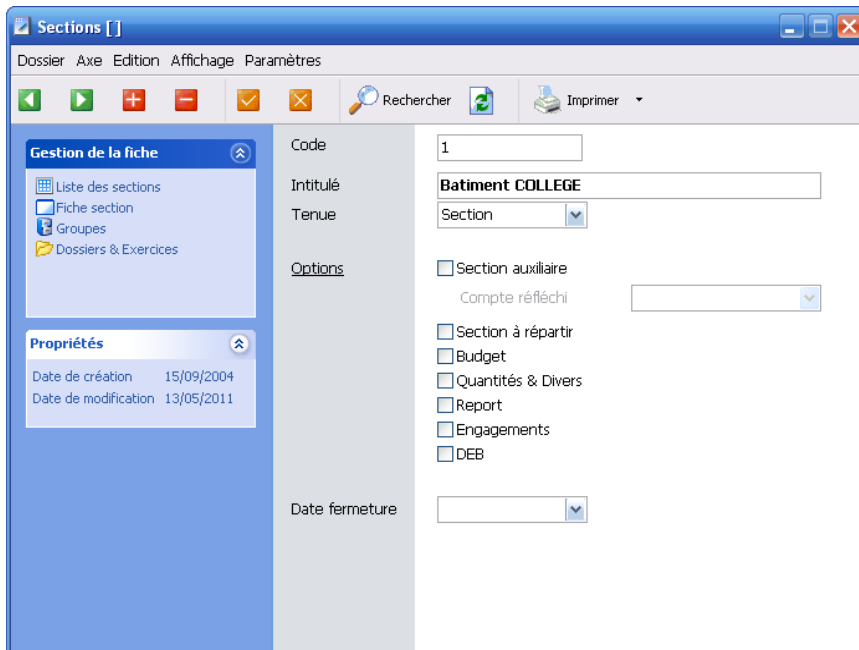
3. Paramétrage du Plan Analytique

3.a Sections



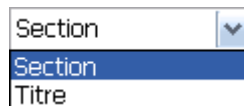
Plans ⇒ Sections

Cliquer sur  pour insérer une nouvelle section.



Renseignez le code, l'intitulé.

Tenue : 2 possibilités



Section : équivalent aux comptes dans la comptabilité générale, il s'agit du niveau le plus bas de la comptabilité analytique.

Titre : équivalent aux classes de comptes de la comptabilité générale et permet d'ailleurs d'obtenir des sous-totaux par titre dans les éditions.

Validez la section créé par le bouton  ou annuler si nécessaire 

La mise en place de l'Analytique

La zone : Options

Section auxiliaire

Compte réfléchi

Cette partie est détaillée au paragraphe 8 page 27.

Section à répartir : Cette partie est détaillée au paragraphe 7 page 22.

Budget : cochez la case si vous souhaitez suivre un budget sur les sections analytiques. Cette option implique que tous les comptes suivis en budgétaire devront avoir une section analytique définie par défaut.

Quantités & Divers : Cochez la case si vous souhaitez ajouter à l'analytique des quantités, des unités d'œuvres (surface, effectif...).

Engagements

Date de fermeture :

Date fermeture 13/05/2011

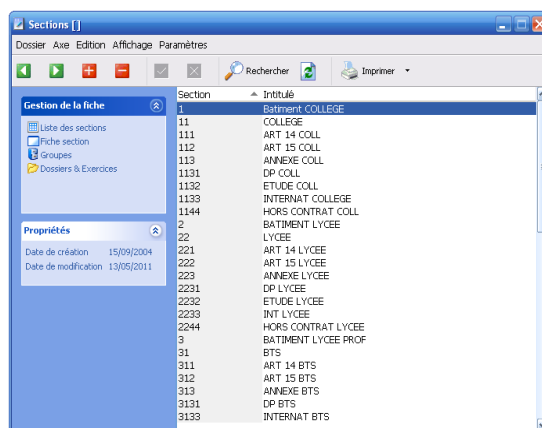
mai 2011						
lun	mar	mer	jeu	ven	sam	dim
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Aujourd'hui : 13/05/2011

Pour ne plus qu'une section soit utilisée, vous pouvez indiquer une date de fermeture de la section. Dans la liste des sections, la section fermée apparaît barrée :

~~1 Batiment COLLEGE~~

Exemple de plan analytique saisi (utilisation de l'exemple 1) :



Le plan analytique est unique à chaque année comptable. Celui de l'année précédente est repris au moment de création d'une nouvelle année comptable. Si vous travaillez sur deux exercices et que dans l'exercice n-1 vous créez une nouvelle section, elle ne sera pas reprise dans le plan analytique de l'exercice n. Vous serez donc obligé de créer la section dans l'exercice n.

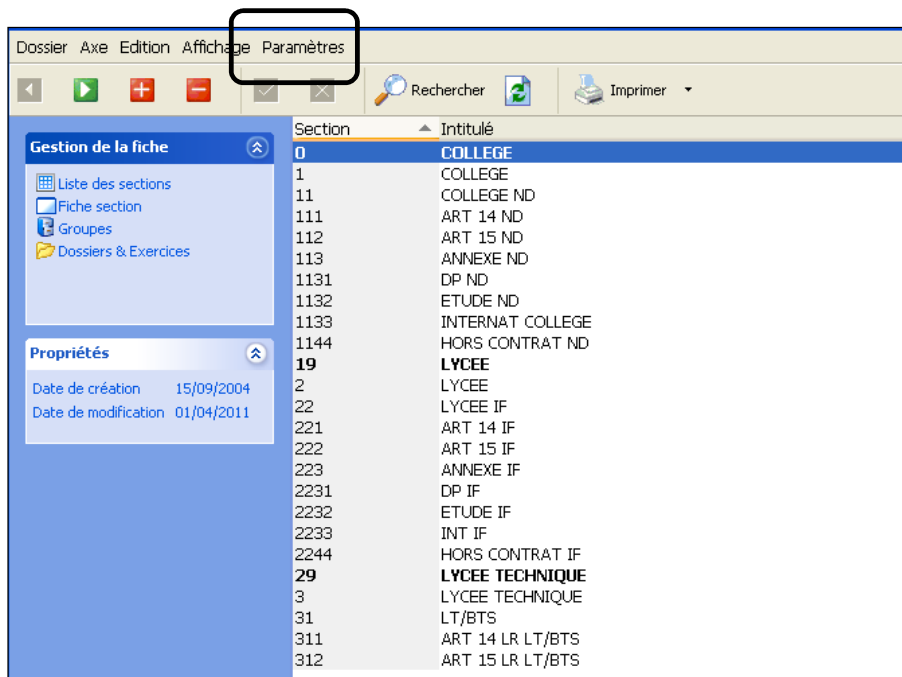
La mise en place de l'Analytique

3.b. Groupes.:

Les groupes ont pour objet de permettre d'effectuer des ruptures (critères de tri) et des totalisations ou sous-totalisations au moment de l'édition des états analytiques. L'affectation d'une section à un groupe est obligatoirement une affectation à 100 %. L'utilisation des groupes est complémentaire de la répartition auxiliaire mais ne peut la remplacer. Les états analytiques avec utilisation des groupes ne peuvent se réaliser qu'après le traitement des répartitions auxiliaire (voir paragraphe 8.5).

Le paramétrage des groupes :

Cliquez alors sur le menu **Paramètres** → **Groupes**.



Une nouvelle fenêtre s'ouvre :

Vous avez ici la possibilité de créer jusqu'à 5 groupes.

- Dans un premier temps vous devez donner un titre à votre groupe :

Groupe 1 - Axe ANA 1

Titre

Position

- Ensuite, complétez les différents sous-ensembles rattachés à votre groupe. Le code de chaque sous-ensemble est alphanumérique :

La mise en place de l'Analytique


Code	Libellé
1	COLLEGE
2	LYCEE
3	LYCEE TECH
4	AUTRES

Le menu « Fichier » vous permet d'imprimer vos groupes et leurs sous-ensembles.



Nous vous rappelons qu'il vous est possible de gérer jusqu'à cinq groupes pour vos sections analytiques. Ces groupes sont visibles dans le menu « Sélection » à gauche de la fenêtre :



Cliquez sur  pour fermer la fenêtre. Il n'y a pas besoin de valider la création de vos groupes, la validation se fait automatiquement.

L'affectation des groupes (et leurs sous-ensembles) aux sections analytiques :

Pour affecter les groupes (et de ce fait leurs sous-ensembles) aux sections analytiques, vous devez vous positionner dans le bandeau de gauche, et cliquer sur « Groupes » :

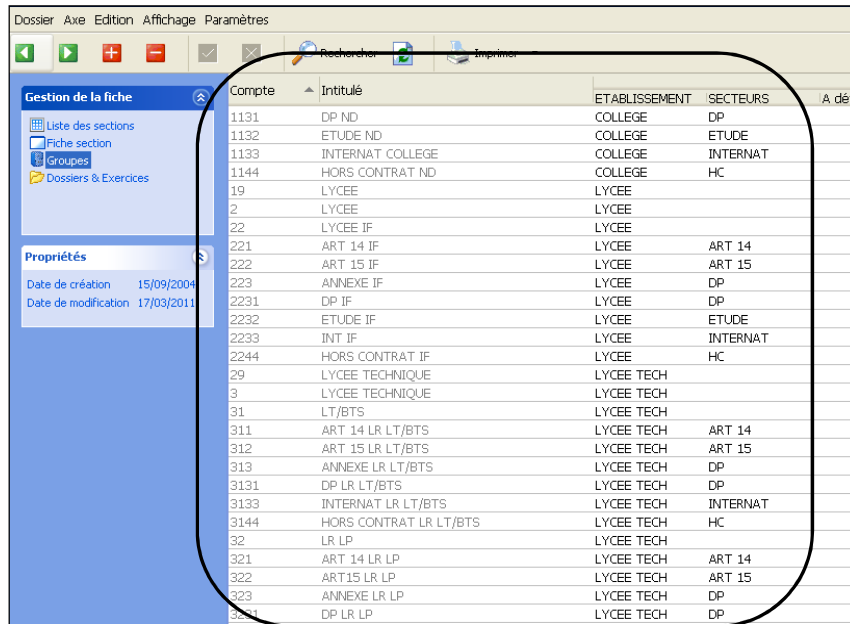
La mise en place de l'Analytique

Dossier		Axe		Edition		Affichage		Paramètres	
Rechercher Imprimer									
Section	Intitulé								
222	ART 15 IF								
223	ANNEXE IF								
2231	DP IF								
2232	ETUDE IF								
2233	INT IF								
2244	HORS CONTRAT IF								
29	LYCEE TECHNIQUE								
3	LYCEE TECHNIQUE								
31	LT/BTS								
311	ART 14 LR LT/BTS								
312	ART 15 LR LT/BTS								
313	ANNEXE LR LT/BTS								
3131	DP LR LT/BTS								
3133	INTERNAT LR LT/BTS								
3144	HORS CONTRAT LR LT/BTS								
32	LR LP								
321	ART 14 LR LP								
322	ART 15 LR LP								
323	ANNEXE LR LP								
3231	DP LR LP								
3233	INTERNAT LR LP								
3244	HORS CONTRAT LR LP								
39	A REPARTIR								
4	A REPARTIR								
9	SECTION D'ATTENTE								

La mise en place de l'Analytique

Une nouvelle fenêtre s'affiche :

En ligne nous trouvons les sections analytiques et en colonne les groupes analytiques créés précédemment.



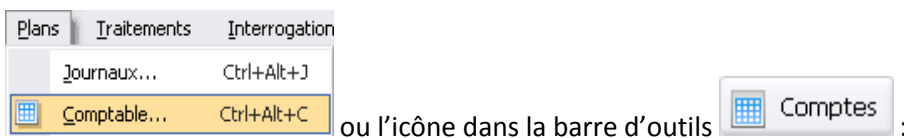
En vous mettant à l'intersection de la section analytique et du groupe, un menu déroulant apparaît avec les sous-ensembles rattachés au groupe.

Vous n'avez plus qu'à définir pour chaque section analytique, le sous ensemble auquel il appartient dans le groupe.

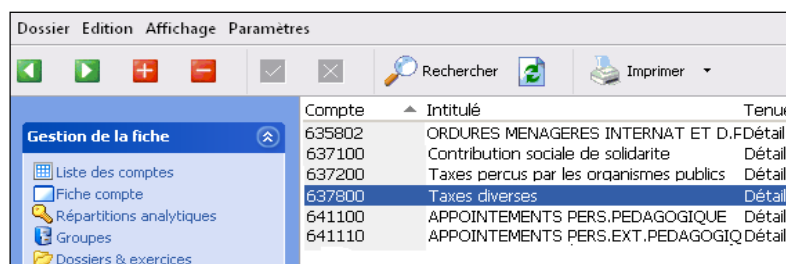
4. Paramétrage du Plan Comptable

Vous devez autoriser les comptes comptables qui doivent travailler obligatoirement avec de l'analytique. En principe, il s'agit des comptes de la classe 6 et 7.

4.1 Paramétrage d'un compte :



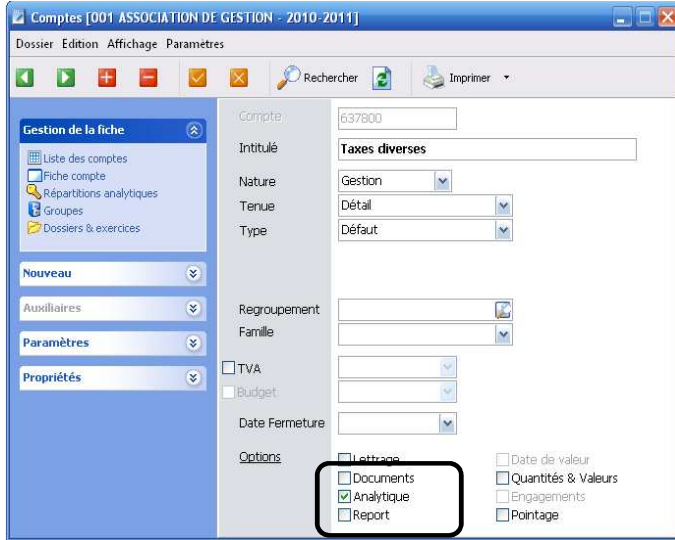
Puis créez ou sélectionnez un compte que vous souhaitez modifier :



La mise en place de l'Analytique

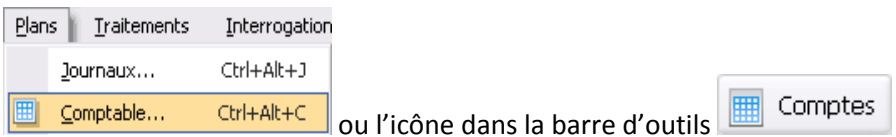
Double-cliquez sur le compte ou cliquez sur Fiche compte pour ouvrir les paramètres du compte sélectionné.

Cochez la case analytique dans la zone Options du compte.



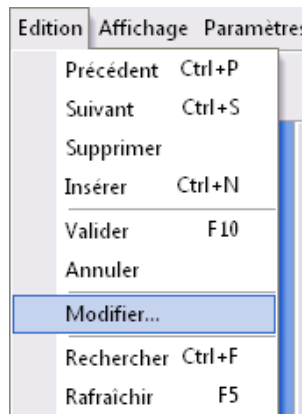
Puis validez en cliquant sur .

4.2 Paramétrage d'un ensemble de comptes :



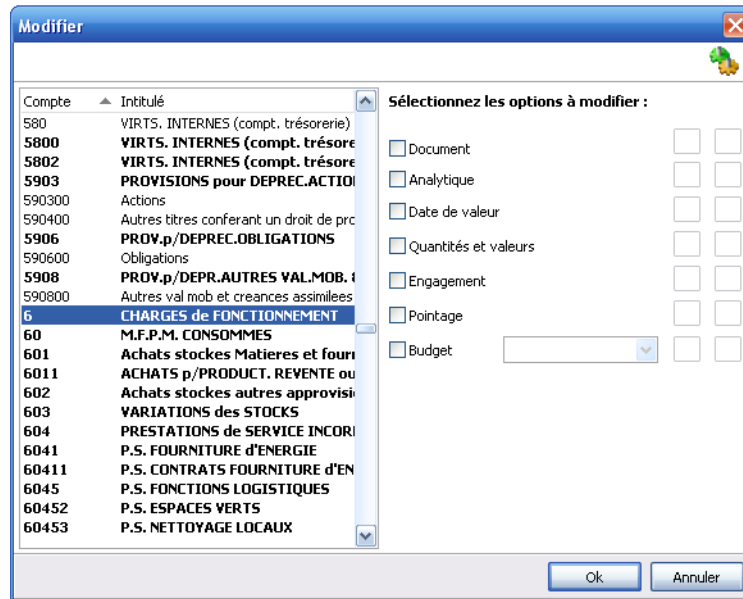
ou l'icône dans la barre d'outils

Menu : Edition => Modifier




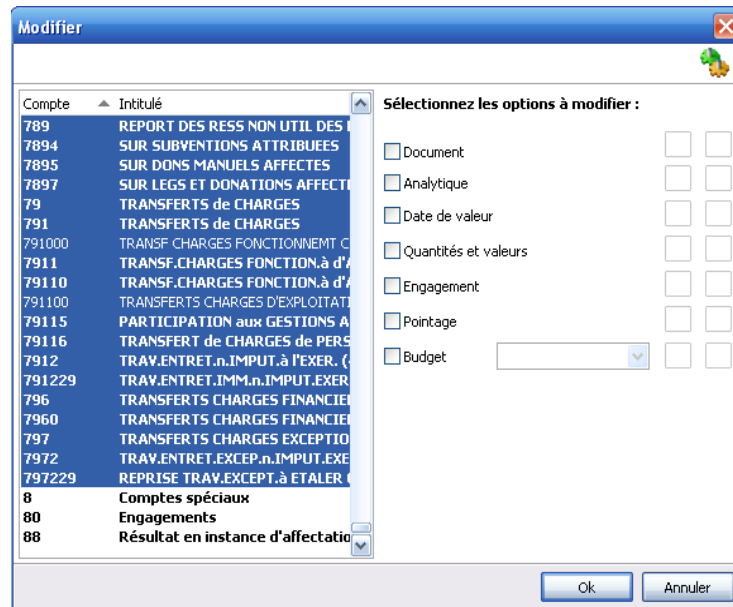
La mise en place de l'Analytique

A l'aide l'ascenseur, placez-vous sur le premier compte que vous souhaitez modifier.



Puis faites descendre l'ascenseur jusqu'au dernier compte à modifier.

Appuyer sur la touche  (majuscule) et sélectionnez le dernier compte en restant appuyez sur la touche.




Cochez la case analytique, le système active une demande de validation ou d'annulation de la modification:



Puis cliquez sur OK.

La mise en place de l'Analytique

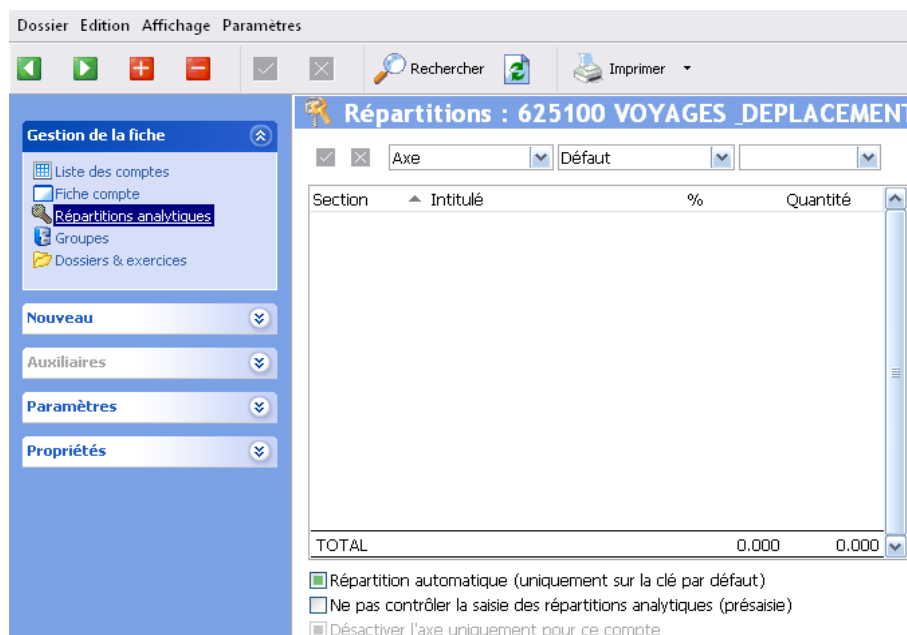
4.3 Paramétrage des sections sur les comptes comptables :

Pour chaque compte comptable, vous devez définir la répartition sur des sections analytiques. Cliquez sur  [Répartitions analytiques](#) pour ouvrir l'écran de paramétrage de l'analytique d'un compte.

Plusieurs cas de figures se présentent :

- le compte n'a pas de répartition connue véritablement, l'affectation est définie au moment de la saisie d'écriture.
- Une seule affectation est connue et sera la même pour toutes les écritures comptabilisées dans le compte.
- Plusieurs affectations ont été déterminées et selon la facture, le comptable choisira quelle répartition utiliser pour telle ou telle écriture.

4.3.a : Pas de répartition connue



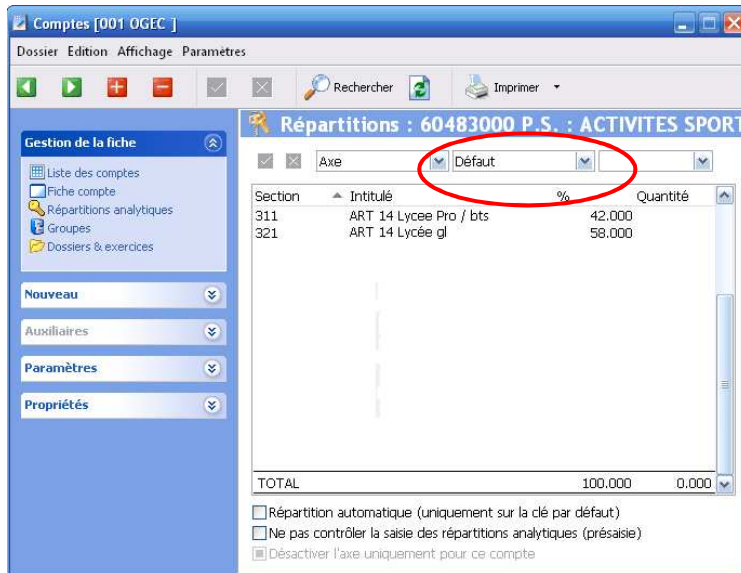
Du fait que le compte est coché Analytique, lors de la saisie d'écriture sur le compte, le tableau de répartition s'affichera et l'opérateur devra sélectionner la ou les sections à utiliser en indiquant les pourcentages de répartition.

Dans ce cas précis, la case « répartition automatique » ne doit pas être cochée puisque l'affectation analytique sera effectuée manuellement au moment de la saisie.

La mise en place de l'Analytique

4.3.b : une seule répartition connue

Toutes les écritures comptabilisées dans le compte auront la même imputation analytique : répartition par défaut



La clé « Défaut » est créé au moment de l'activation de l'analytique. Si une seule répartition est connue pour un compte, utilisez la clé défaut pour définir votre affectation analytique.

Répartition automatique (uniquement sur la clé par défaut)

Ou

Répartition automatique (uniquement sur la clé par défaut)

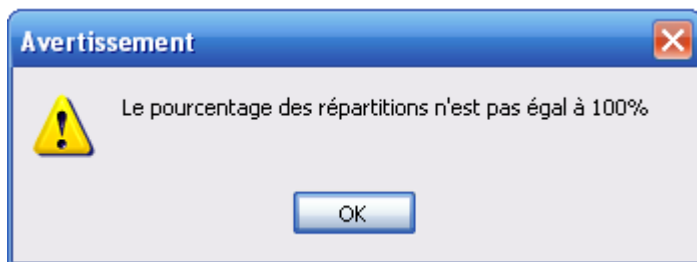
Lors de la saisie d'une écriture, si la case est cochée, la répartition analytique sera automatiquement réalisée sans affichage du tableau de répartition. L'opérateur pourra néanmoins la faire afficher manuellement afin de la modifier si nécessaire.

Par contre, si la case est décochée, Compta² proposera la répartition par défaut que l'opérateur devra valider même si aucune modification ne doit être apportée.

La mise en place de l'Analytique

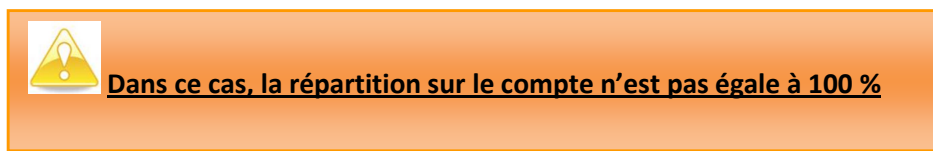
Dans certain cas, l'affectation analytique d'un compte n'est pas connue dans sa totalité. Il subsiste une partie qui devra être définie lors de la saisie d'écriture. La clé n'est donc pas définie à 100 %. Lors de la saisie de la répartition sur le compte, Compta² vérifie à la validation qu'elle est bien égale à 100 %.

- D'ou si Ne pas contrôler la saisie des répartitions analytiques (présaisie) est décochée, vous obtiendrez le message suivant à la validation :



Il sera impossible de sortir de la répartition tant que le pourcentage est différent de 100 %.

- Si la case est cochée : Ne pas contrôler la saisie des répartitions analytiques (présaisie), aucun contrôle ne sera effectué à la validation et la fenêtre de répartition au moment de la saisie d'écriture s'affichera même si vous avez laissé la case cochée : Répartition automatique (uniquement sur la clé par défaut)



4.3.c. Plusieurs répartitions possible

Exemple : Dans un établissement scolaire, deux bâtiments accueillent des élèves du collège et du lycée.

Bâtiment 1 : 30 % collège et 70 % Lycée

Bâtiment 2 : 60 % collège, 20% Lycée et 20% administration.

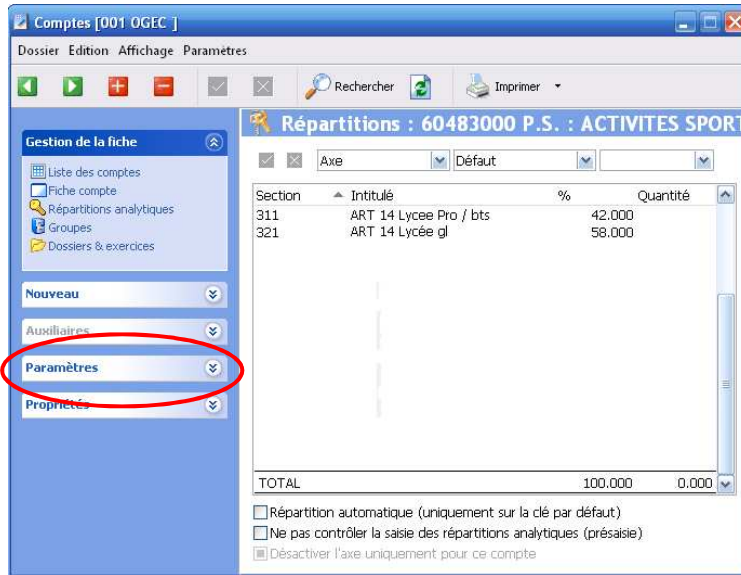
Le comptable reçoit une facture de consommation de gaz par bâtiment qu'il comptabilise dans un même compte.

Il a donc besoin de 2 clés de répartition : La **clé bat1** et la **clé bat 2**.

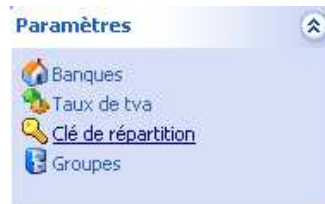
La mise en place de l'Analytique

Création des clés :

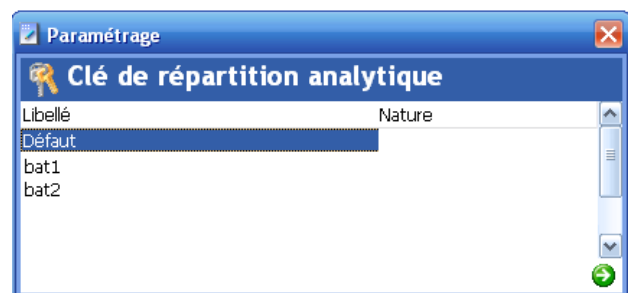
Cliquez sur  au niveau de **Paramètres**  dans l'écran :



Cliquez sur  **Clé de répartition** de la zone paramètres :



Définissez les clés en dehors de la clé défaut déjà existante :



Cliquez sur  pour valider vos modifications et revenir à l'écran de paramétrage des répartitions.

La mise en place de l'Analytique

① Indiquez une répartition pour la clé **bat1** :

Répartitions : 60613000 GAZ			
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Axe	bat1
Section	Intitulé	%	Quantité
11	COLLEGE	30.000	
22	LYCEE	70.000	
TOTAL		100.000	0.000

Et validez vos modifications par le bouton :

② Puis indiquez une répartition pour la clé **bat2** :

Répartitions : 60613000 GAZ			
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Axe	bat2
Section	Intitulé	%	Quantité
11	COLLEGE	60.000	
22	LYCEE	20.000	
50	Administration générale	20.000	
TOTAL		100.000	0.000

Et validez vos modifications par le bouton :

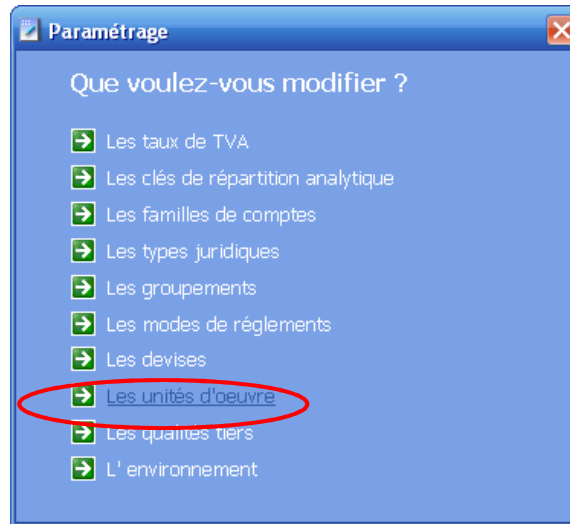
Au moment de la saisie d'écriture, le comptable choisira soit la clé **bat1**, soit la clé **bat2** en fonction de la facture reçue.

La mise en place de l'Analytique

4.3.d : Répartition avec utilisation des quantités

Avec Compta², au lieu de calculer manuellement les pourcentages pour une affectation donnée, il est possible de **renseigner des unités d'œuvre** : quantités ou valeurs (surface, nombre d'heures, effectifs ...).

Au préalable, il est nécessaire de les définir dans : **Fichier ⇒ Paramétrer ⇒ Tables ⇒ Unités d'œuvres**



Définissez par insertion les différentes unités d'œuvres dont vous aurez besoin dans votre paramétrage analytique



Cliquez sur  pour valider.

La mise en place de l'Analytique

Lorsque vous saisissez les répartitions analytiques, renseignez le type de quantité (ou unité d'œuvre) puis les quantités affectées à chaque section.

Répartitions : 60613000 GAZ

SITES GEOGRAPHI | bat1 | M²

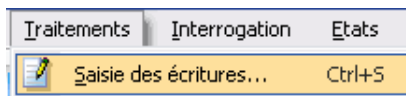
Section	Intitulé	%	Quantité
11	COLLEGE		150.000
22	LYCEE		350.000
TOTAL		0.000	5000.000

Cliquez sur pour obtenir automatiquement les pourcentages d'affectation :

SITES GEOGRAPHI | bat1 | M²

Section	Intitulé	%	Quantité
11	COLLEGE	30.000	150.000
22	LYCEE	70.000	350.000

5. Saisie des écritures comptables avec analytique



Traitement ⇒ Saisie des écritures

- Si une clé défaut a été renseignée, et si « répartition automatique » a été cochée, aucune répartition ne sera demandée. Elle est réalisée automatiquement :

Date écriture	Journal	Document	Pièce	Référence	Contrepartie	Devise
15/06/2011	AC					EUR
Jour Compte	Auxiliaire	Intitulé	Libellé		Débit	Crédit
15	60487700	ACTIVITES LOISIRS INTERNAT	fact n°1234		1 500.00	



Si vous souhaitez consulter l'analytique pour contrôle ou la modifier, cliquez alors sur

Date écriture	Journal	Document	Pièce	Référence	Contrepartie	Devise
15/06/2011	AC					EUR
Jour Compte	Auxiliaire	Intitulé	Libellé		Débit	Crédit
15	60487700	ACTIVITES LOISIRS INTERNAT	fact n°1234		1 500.00	

Section	Intitulé	%	Montant
1133	INTERNAT COLLEGE	18.000	270.00
2233	INT LYCEE	70.670	1 060.05
3133	INTERNAT BTS	5.330	79.95
3233	INTERNAT LYCEE PROF	6.000	90.00
Montant à répartir :			1 500.00

La mise en place de l'Analytique

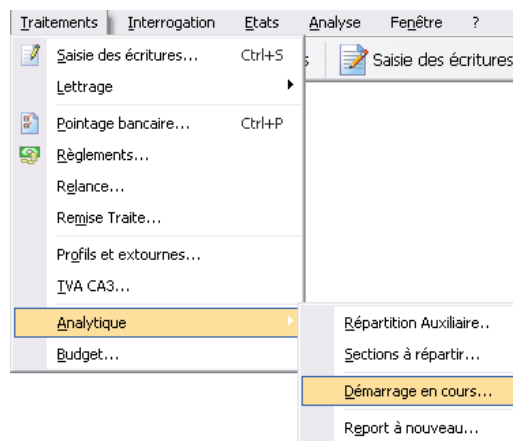
- Si la clé défaut a été renseignée mais si « répartition automatique » **n'a pas été cochée**, le tableau des répartitions s'affichera automatiquement avec proposition de l'affectation qui devra être validée.
- Si aucune répartition n'a été paramétrée pour un compte, le tableau des répartitions s'affichera et vous serez dans l'obligation de donner une affectation pour pouvoir sortir de l'écran et valiser votre écriture.

Deux possibilités :

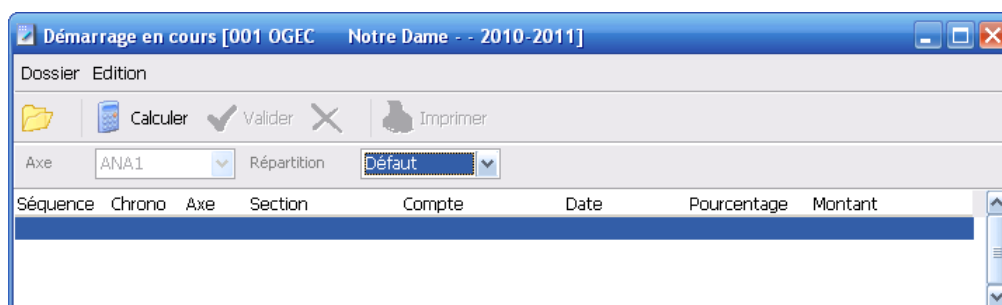
- Saisir complètement les sections avec les pourcentages désirés
- La clé défaut n'a pas été utilisée mais d'autres clés sont paramétrées. Sélectionner une clé autre que défaut (cf paragraphe 4.3.c)

6. Démarrage en cours d'exercice

Lorsque le plan analytique et le plan comptable ont été correctement paramétrés, Magister COMPTA² vous permet d'effectuer un démarrage en cours d'exercice : Tous les comptes cochés "analytique" se verront affecter automatiquement les montants des sections paramétrées selon la clé sélectionnée, de toutes les écritures comptabilisées avant la mise en place de l'analytique.




Sélectionnez une clé (de préférence : défaut) et lancez le calcul 



La mise en place de l'Analytique

Après un temps de recherche, Magister Compta² propose les écritures dont les comptes sont cochés « analytique » avec une affectation selon les répartitions renseignées pour chaque compte concerné.

 0485984 | 000 | ANA1 | 1133 | 60487700 | 15/06/2011 | 18.000 % | 270.00 || 0485984 | 001 | ANA1 | 2233 | 60487700 | 15/06/2011 | 86.180 % | 1 060.05 |
| 0485984 | 002 | ANA1 | 3133 | 60487700 | 15/06/2011 | 47.040 % | 79.95 |
| 0485984 | 003 | ANA1 | 3233 | 60487700 | 15/06/2011 | -51.220 % | 90.00 |
</tbody>
</table>
 </div>

Validez les écritures :  Valider

Si vous avez déjà mis en place l'analytique mais que vous avez oublié de cocher un compte et de lui donner une répartition, vous pouvez utiliser cette méthode pour affecter les écritures comptables.

7. Sections auxiliaires

En comptabilité analytique, il existe, dans la plupart des cas, des sections «auxiliaires».

Exemple : Un établissement avec un Collège (30 % de l'activité) et un Lycée (70 % de l'activité).

Le travail des administratifs concerne aussi bien le Collège que le lycée.

Les charges et produits de l'administratif seront comptabilisés dans une première section : « Administratif » afin de récupérer le coût total généré sur ce centre.

Puis ces charges ou produits seront répartis sur le « Collège » (30 %) ou le « Lycée » (70 %) afin d'affecter à chaque unité pédagogique la partie de l'administratif qui s'y rapporte et pouvoir connaître le cout total de chaque entité.

Dans Compta², cette opération nécessite l'utilisation de «**comptes réfléchis**» et d'un **journal de type analytique**.

La répartition auxiliaire peut aussi être utilisée comme clé à répartir.

En effet, si des charges utilisent la ou les même clé(s) de répartition, il sera judicieux d'affecter une section auxiliaire « a répartir » à la saisie d'écriture. De cette manière, vous définirez une clé : surface d'occupation, une clé : effectif moyen pondéré...

La répartition finale sera alors effectuer via le compte réfléchi en fin d'exercice comptable.

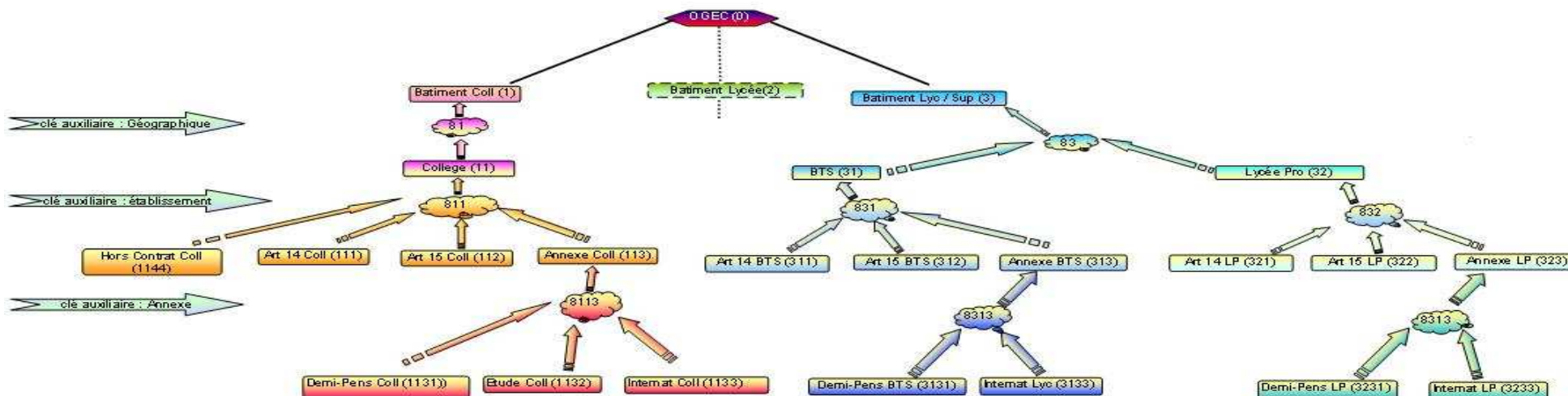
Dans ce cas, seule une section auxiliaire est à affecter au compte plutôt que la mise en place de la procédure du paragraphe 7

L'Analytique dans Compta²

2
3

La mise en place de l'Analytique

Reprenons l'exemple 1 :



Des charges ou produits peuvent affectées directement chaque section, de la plus haute (batiments) aux plus basses (demi-pension, etudes, internat...). L'édition de l'état analytique sans répartition auxiliaire ne donnerait que les coûts directs sur chaque section et ne serait pas représentatif.

La définition et la hiérarchisation du plan analytique est capitale comme sur cet exemple.

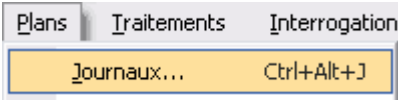
Pour la mise en place de ce plan analytique, trois clés de répartition auxiliaire doivent être créées :

- Une première clé : Annexe qui permettra de transférer les sections Demi-Pension, Etudes, Internat de chaque établissement vers la section Annexe de chaque entité pédagogique (centre de cout intermédiaire)
- La deuxième clé : Etablissement permettra de transférer les sections : Hors contrats, art 14, art 15 et annexe vers chaque unité pédagogique. A ce stade, l'état analytique affichera le résultat analytique de chaque établissement !
- La troisième clé : Géographique permettra de transférer les sections : Collège, Lycée ... à chaque lieu d'occupation : batiment 1., batiment 2...

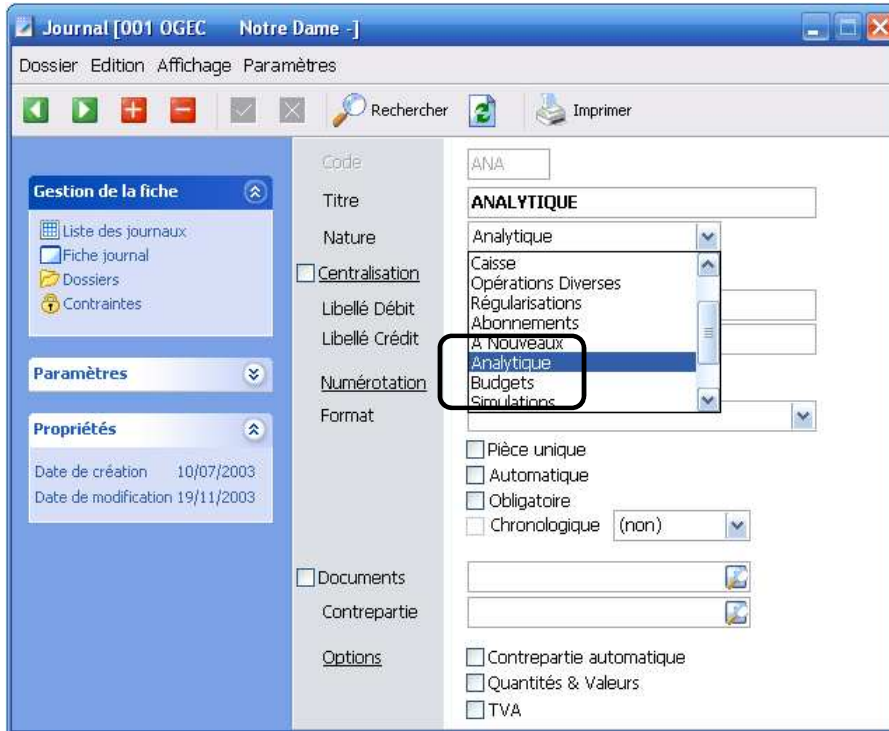
Dans l'absolut, il est possible de créer autant de clé que nécessaire. Les clés « à répartir » se situerait au niveau le plus bas avant les clés auxiliaires !

La mise en place de l'Analytique

8.1 Paramétrage d'un journal de type analytique

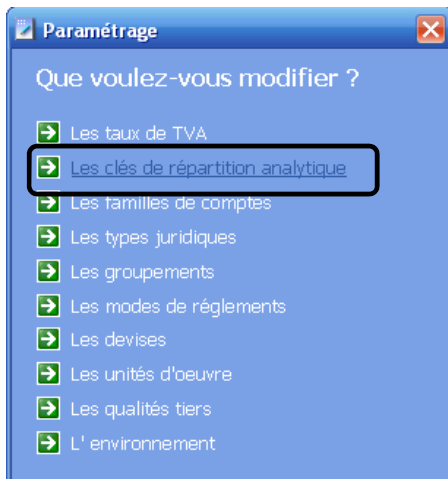


Cliquez sur le **+**, renseignez un titre (intitulé du journal) puis choisissez le type de journal dans la liste. Obligatoirement : **Analytique**.



8.2 Paramétrage des clés de répartitions

Fichier ⇒ Paramétrer ⇒ Tables

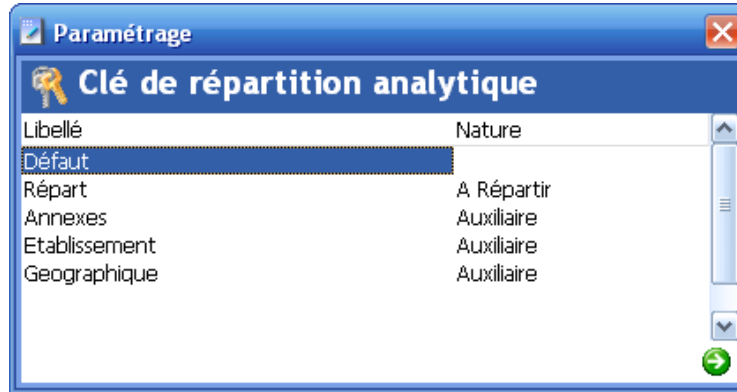


et cliquez sur  Les clés de répartition analytique

La mise en place de l'Analytique



Créez à partir de la touche les différentes clés auxiliaire dont vous avez besoin :



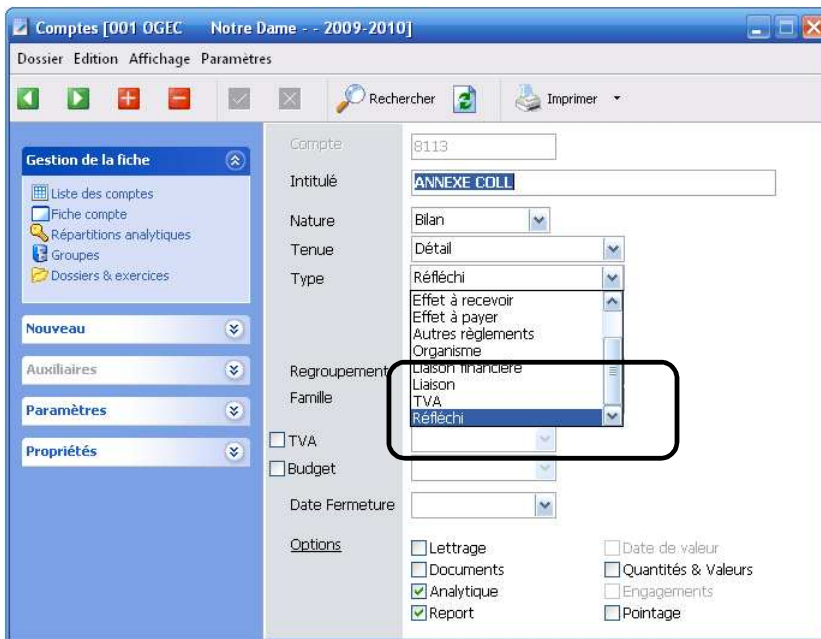
Dans Nature, sélectionnez impérativement : « Auxiliaire »

Puis validez par

8.3 Paramétrage d'un compte réfléchi

Par convention, utilisez les comptes de type 8 pour créer des comptes de type réfléchi.

Plans ⇔ Comptable ⇔

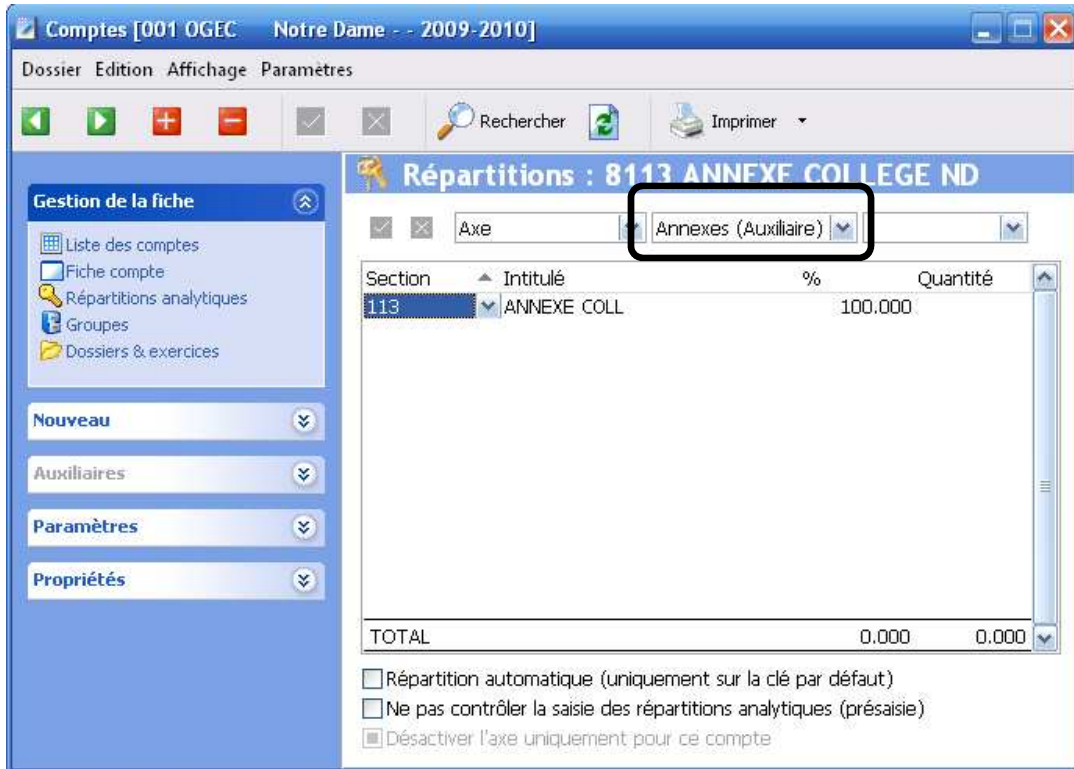


Dans Type, sélectionnez « Réfléchi » dans la liste déroulante.

Cochez la case « Analytique ».

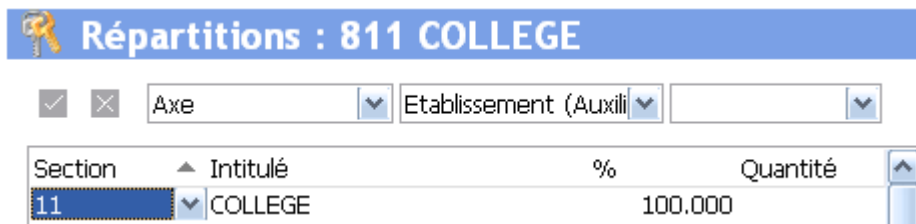
La mise en place de l'Analytique

Cliquez sur Répartitions analytiques.



Sur la clé « Annexes », définissez une répartition. Dans l'exemple, toutes les sections qui seront paramétrées avec le compte réfléchi 8113 se répartiront à 100 % sur la section 113.

La section 113 sera reliée au compte réfléchi 811 qui lui enverra vers la section 11 (Collège) sur la clé « Etablissement »

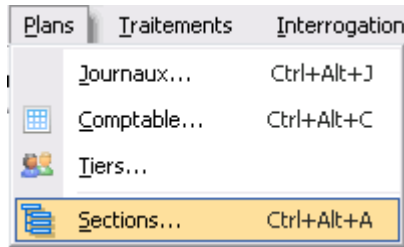


Créez les différents comptes réfléchis nécessaire et paramétrez les affectations. A chaque nouvelle répartition, n'oubliez pas de valider vos modifications par .

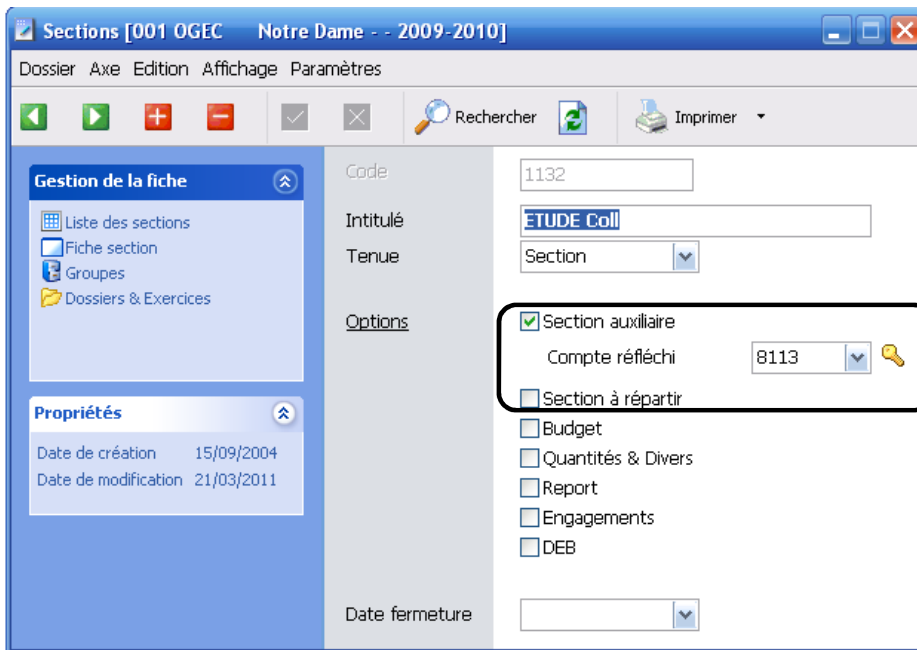
La mise en place de l'Analytique

8.4 Mise en liaison section avec compte réfléchi

Plans ⇒ Sections



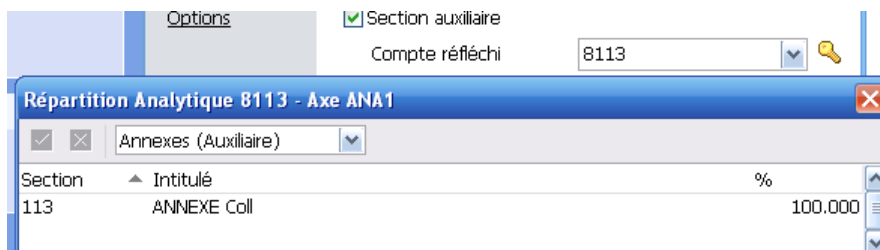
La section qui reçoit l'affectation à un compte réfléchi est la section placée en amont. Dans l'exemple, les sections 1131,1132 et 1133 doivent être affectées au compte réfléchi : 8113



Dans la zone : Options, cochez Section auxiliaire et sélectionnez un compte réfléchi.

Paramétrez l'ensemble de votre plan analytique.

Vous avez la possibilité de créer, visualiser ou modifier l'affectation analytique paramétrée sur le compte réfléchi directement à partir de la section. Cliquez sur de la zone .



Attention, la clé présentée sera la clé défaut. Sélectionner la clé sur laquelle l'affectation a été réalisée ou qui doit être utilisée.

La mise en place de l'Analytique

8.5 Traitement de répartition auxiliaire

A la fin de l'exercice comptable, vous devez lancer un traitement qui permettra de générer les répartitions auxiliaires. Des écritures sont générées et enregistrées dans le journal de type analytique. Conséquence, ces écritures sont modifiables à contrario des sections à répartir. Il est possible aussi bien en interrogation que dans les impressions de tenir compte ou non de la répartition auxiliaire.

Le traitement doit être lancé pour chaque clé de répartition auxiliaire en commençant par le niveau le plus en amont.

En effet, si on reprend l'exemple :

Si vous lancez le premier traitement sur la clé « Géographique » (permet d'envoyer la section 11 Collège vers la section 1 : Bâtiment 1), il ne traiterait que les écritures de coût direct de la section 11.

Si vous traitez la clé « Annexes » : en plus du coût direct de la section 113, le traitement complètera par les coûts enregistrés sur les sections Demi-pension Collège (1131), Etude Collège (1132) et internat collège (1133). Ces sections sont donc vidées et **migrées vers le niveau supérieur**.

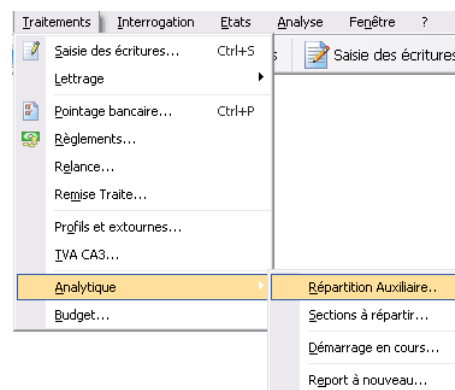
Puis le traitement sur la clé « Etablissement » permettra de vider les sections Art 14 coll (111) - Art 15 coll (112), Annexes coll (113) et hors contrat college (1144) vers la section Collège (11). Les autres établissements sont aussi traités.


A la suite de cette répartition, l'état analytique donne le résultat total de chaque unité pédagogique.

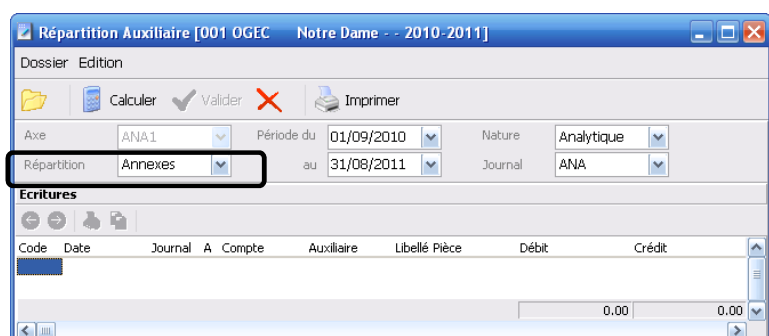
Enfin le traitement sur la clé : Géographique récupérera les couts directs et indirects du college, lycée...

Il est donc primordial de respecter l'ordre de calcul des différentes clés de répartition.

Traitement ⇒ Analytique ⇒ Répartition Auxiliaire :

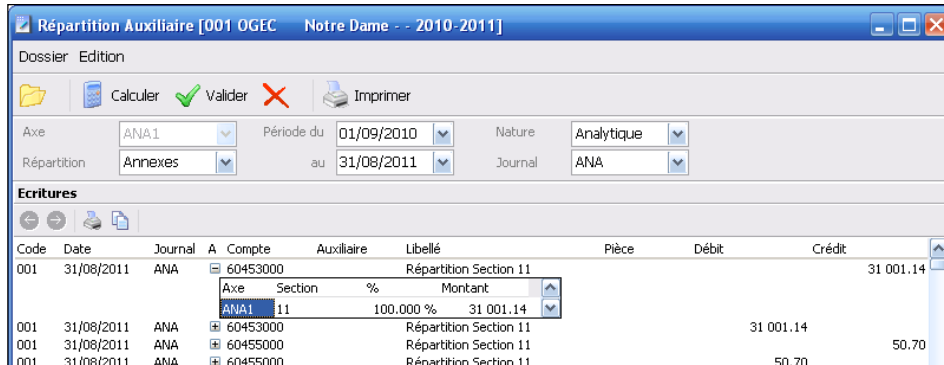


Sélectionnez le type de répartition que vous souhaitez répartir et lancez le calcul par .



La mise en place de l'Analytique

Si nécessaire, vérifiez les écritures proposées dans l'affectation en cliquant sur . Pour une situation intermédiaire, il est possible de modifier les dates. L'écriture de répartition sera alors générée à la date du dernier jour de la période choisie.



Validez l'écriture par le bouton Valider.

Recommencez la manipulation pour chaque clé de répartition annexe.

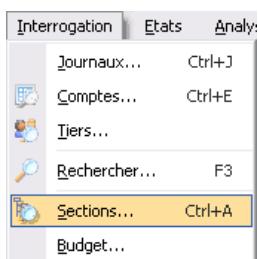
Si vous avez modifié la répartition analytique dans vos comptes et que la répartition auxiliaire avait été lancée, la méthode la plus simple consiste à supprimer l'ensemble des écritures de répartition auxiliaire par le bouton



. Puis relancer les répartitions sur les différentes clés auxiliaires.

8. Interrogation et Impressions

9.1 Interrogation

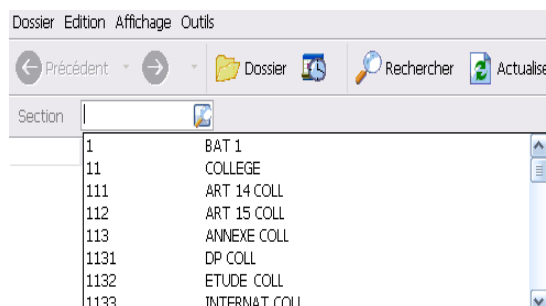


ou le bouton



dans la barre d'outils de Magister Compta².

Sélectionnez une **section** dans la liste déroulante.



La mise en place de l'Analytique

Date	Compte	Intitulé	Libellé	Débit	Crédit	N...
01/09/2010	60453000	P.S. : SOCIETE MENAGE	CCA ND	1 761.65		
01/09/2010	60611000	EAU	CCA ND	8.77		
01/09/2010	60612000	ELECTRICITE	CCA ND	266.89		
01/09/2010	60612000	ELECTRICITE	CAP EDF-CONSO ND		42.55	
01/09/2010	60612000	ELECTRICITE	CAP EDF-CONSO ND		255.45	
01/09/2010	60613000	GAZ	CAP ALTERGAZ ND		154.43	
00000559				Solde : 194 246.79	684 613.04	490 366.25

Compte	Auxiliaire	Intitulé	Débit	Crédit	Solde
60453000		P.S. : SOCIETE MENAGE	34 343.12	7 715.63	26 627.49
60456000		P.S. : STE RESTAURATION		18 074.88	-18 074.88
60483000		P.S. : ACTIVITES SPORTIVES EXT UGSEL	456.00		456.00
60487010		SORTIES ACTIVITES PEDAG ND COLL	3 302.10		3 302.10
60487710		ACTIVITES LOISIRS EXTERNAT	56.60		56.60
60611000		EAU	22.10	194.77	-172.67

A partir de cet écran d'interrogation, vous pouvez utiliser les différents boutons pour affiner vos recherches :

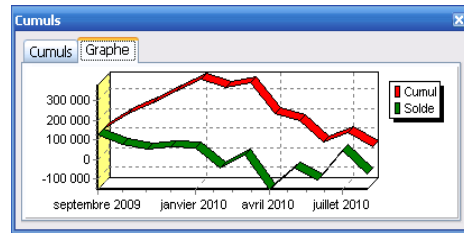
- **Dossier** : Choix de l'entreprise (et/ou **établissement**) et de l'**exercice** vous voulez travailler.
- : Choix de la **période de consultation** : annuelle, mensuelle, avec sélection du mois souhaité ou autres (l'opérateur choisit dans le calendrier les dates de début et de fin de consultation).
- **Rechercher** : permet d'effectuer une recherche soit sur l'ensemble de la base de données (spécifiez la valeur à chercher soit dans un champ particulier (sélectionner le champ dans la liste déroulante :)
- **Actualiser** : permet si plusieurs utilisateurs sont en cours de saisie de mettre à jour les écritures en affichage.
- **Outils** ⇒ **Propriétés** F2 : permet d'obtenir toutes les informations relatives à une écriture comptable.

Axe	Section	Intitulé	%	Montant	N...
ANA1	111	ART 14 ND	100.000	-262.19	

- **Cumuls** : vue synthétique par cumul mensuel des débits et crédits enregistrés sur la section sélectionnée. Un deuxième onglet permet d'afficher un graphique de la vue mensuelle.

La mise en place de l'Analytique

P...	Débit	Crédit	Solde	Cumul
ma	72 041.03	47 885.15	24 155.88	357 315.78
avr	52 462.69	204 163.88	-151 701.19	205 614.59
ma	68 981.62	110 353.46	-41 371.84	164 242.75
juir	67 809.79	172 847.67	-105 037.88	59 204.87
juill	49 633.51	870.46	48 763.05	107 967.92
aoû	63 030.61	139 165.80	-76 135.19	31 832.73



- : Permet par un jeu de couleurs de filtrer l'interrogation en fonction du type d'écritures (comptables, budget, analytique, auxiliaire...)

- Comptable
- Abonnement
- Analytique
- Budgetaire
- Engagement
- Simulation
- Répartition auxiliaire

Dans cet exemple, seules les écritures comptables, abonnement et analytique apparaissent dans l'écran d'interrogation

Si Répartition auxiliaire est coché, les écritures de répartition auxiliaire sont ajoutées à l'interrogation de la section (uniquement si le traitement a été effectué).

Date	Compte	Intitulé	Libellé	Débit	Crédit	N...
31/08/2011	70812000	REPAS DU PERSONNEL	Répartition Section 113		2 232.40	
31/08/2011	70822510	SORTIES ET ACT PEDAG ELEVES COLLEGE ND	Répartition Section 111		20 555.80	
31/08/2011	70822510	SORTIES ET ACT PEDAG ELEVES COLLEGE ND	Répartition Section 112	13 667.87		
31/08/2011	70825000	FOURNITURES ET LIVRES REVENDUS	Répartition Section 112		9 624.23	
31/08/2011	70825102	CULTE CATECHISE	Répartition Section 112		186.00	
31/08/2011	70825102	LOCATIONS FACIERS	Répartition Section 112		1 865.00	

- : 3 impressions sont prévues en interrogation de section :

- **par défaut** : clic sur le bouton impression, permet d'obtenir le grand livre de la section interrogée.
- Clic sur pour faire apparaître les 2 options supplémentaires :
 - o **Cumul par compte** (pour la section sélectionnée, montant cumulé de chaque compte.
 - o **Cumul par section** (pour l'ensemble de la comptabilité analytique, cumul de chaque section).

9.2 Editions :

Etats Analyse Fend

- Brouillard...
- Balance...
- Grand Livre...
- Journaux...
- Centralisateur...
- Impayés...
- Bilans...
- Analytiques...**
- ...

La mise en place de l'Analytique

Plusieurs modèles sont disponibles :

- Grand livre :

001 OGECC Notre Dame -		GRAND LIVRE			22/06/2011 09:22:16 Page 1		
Section SECTION COMPTES, Compte, Détail		Période 01/06/2011 - 30/06/2011			Cumul 01/09/2010 - 31/08/2011		
		Débit	Crédit	Solde	Débit	Crédit	Solde
1 COLLEGE					50.00	-	50.00
708 PROD. ACT. ANNEX (708)					50.00	-	50.00
70838001 REMBOURSEMENT DEGATS					50.00	-	50.00
26/12/2010	70838001 DEGRA - FORPAIT VE				50.00	-	50.00
111 ART 14 ND					684 613.04	490 366.25	194 246.79
60 CONSO. (60)					130 109.40	53 562.59	76 546.81
60453000 P.S. : SOCIETE MENAGE					34 343.12	7 715.63	26 627.49
01/09/2010	60453000 CCA ND ECR				1 761.65		1 761.65
30/09/2010	60453000 IF090 SODEXO AC				7 878.42		7 878.42
31/10/2010	60453000 IF183 SODEXO OCTOBRE AC				8 234.35		8 234.35
30/11/2010	60453000 IF241 SODEXO NOVEMBRE AC				8 234.35		8 234.35
20/12/2010	60453000 IF283 SODEXO DECEMBRE AC				8 234.35		8 234.35
31/12/2010	60453000 CCA ND ECR				7 715.63		7 715.63
60460000 P.S. : STE RESTAURATION					18 074.88	-	18 074.88
31/12/2010	60460000 CCA ND ECR				18 074.88	-	18 074.88

- Balance :

001 OGECC Notre Dame -		BALANCE		
Section SECTION COMPTES, Compte		Période 01/06/2011 - 30/06/2011		
		Débit	Crédit	Solde
1 COLLEGE				
708 PROD. ACT. ANNEX (708)				
70838001 REMBOURSEMENT DEGATS				
111 ART 14 ND				
60 CONSO. (60)				
60453000 P.S. : SOCIETE MENAGE				
60460000 P.S. : STE RESTAURATION				
60483000 P.S. : ACTIVITES SPORTIVES EXT U				
60487010 SORTIES ACTIVITES PEDAG ND COLL				
60487710 ACTIVITES LOISIRS EXTERNAT				
60611000 EAU				

- Mini Comptes :

001 OGECC Notre Dame -		MINI COMPTES			22/06/2011 09:27:40 Page 1		
Section, SECTION COMPTES		Période 01/06/2011 - 30/06/2011			Cumul 01/09/2010 - 31/08/2011		
		Débit	Crédit	Solde	Débit	Crédit	Solde
1 COLLEGE					50.00	-	50.00
708 PROD. ACT. ANNEX (708)					50.00	-	50.00
111 ART 14 ND					684 613.04	490 366.25	194 246.79
60 CONSO. (60)					130 109.40	53 562.59	76 546.81
61 SERV. EXT. (61)					31 729.28	11 557.08	20 172.20
62 AUT. SERV. EXT. (62)					42 971.79	18 941.65	24 030.14
63 AUT. IMP. TA & AS. (63)					6 182.88	3 562.08	2 620.80
64/63/621 COUTS PERSO. (64/63/621)					213 642.30	9 203.09	204 439.21
65 AUT. CH. GEST. COU. (65)					- 3 355.68		- 3 355.68

Descriptions des options d'impression :

Etablissement.....

Modèle.....

Axe.....

Période au

Cumul au

Cette zone permet de choisir sur quel(s) **établissement(s)** ou entreprise(s) vous souhaitez travailler.

Trois **modèles** sont pré-paramétrés mais vous pouvez toujours créer d'autres modèles que vous enregistrerez par

Par défaut, Magister Compta² propose le mois en cours dans la **période** et l'année comptable dans la zone **cumul**.

→ Vous pouvez modifier l'agencement de l'état selon vos besoins pour faire apparaître le bilan d'ouverture ou deux périodes mensuelles différentes ou des périodes de cumul différentes (dans la limite de l'exercice comptable en cours).

Cumul

Bilan d'ouverture.....

La mise en place de l'Analytique

Options

Détail des écritures

Ancienne situation

Inclure les écritures de simulation

Inclure les écritures de répartition auxiliaire

Type répartition.....:

Pour le modèle grand-livre, la case « détail des écritures » est cochée alors que Balance et Mini-compte, la case n'est pas active.

« Ancienne situation » ne peut être cochée que si « détail des écritures » l'est aussi. L'état prendra en compte obligatoirement les écritures depuis le début de l'exercice comptable même si dans votre période vous avez indiqué une date début postérieure.

Inclure les répartitions auxiliaires :

Cette option est importante puisqu'elle va tenir compte ou non des traitements de répartition auxiliaire (cf paragraphe 8)

Edition sans l'option cochée Inclure les écritures de répartition auxiliaire

Section	Période 01/09/2010 - 31/08/2011			Cumul 01/09/2010 - 31/08/2011		
	Débit	Crédit	Solde	Débit	Crédit	Solde
1 Batiment ROUSSEAU		50.00	- 50.00		50.00	- 50.00
111 ART 14 COLL	684 613.04	490 366.25	194 246.79	684 613.04	490 366.25	194 246.79
112 ART 15 COLL	308 577.71	454 440.46	- 145 862.75	308 577.71	454 440.46	- 145 862.75
113 ANNEXE COLL	18 739.09		18 739.09	18 739.09		18 739.09
1131 DP COLL	434 465.00	386 229.49	48 235.51	434 465.00	386 229.49	48 235.51
1133 INTERNAT COLL	90 278.43	69 728.70	20 549.73	90 278.43	69 728.70	20 549.73
1144 HORS CONTRAT COLL	- 183.33		- 183.33	- 183.33		- 183.33
22 LYCEE	228 933.12	171.02	228 762.10	228 933.12	171.02	228 762.10
221 ART 14 LYC	391 129.53	431 623.00	- 40 493.47	391 129.53	431 623.00	- 40 493.47
222 ART 15 LYC	225 234.98	402 430.82	- 177 195.84	225 234.98	402 430.82	- 177 195.84
223 ANNEXE LYC	6 218.40		6 218.40	6 218.40		6 218.40
2231 DP LYC	383 307.74	326 550.54	56 757.20	383 307.74	326 550.54	56 757.20
2233 INT LYC	456 273.46	421 951.88	34 321.58	456 273.46	421 951.88	34 321.58
3 Batiment Zola		3 590.51	- 3 590.51		3 590.51	- 3 590.51
311 ART 14 LYCEE TECH	101 426.38	206 799.92	- 105 373.54	101 426.38	206 799.92	- 105 373.54
312 ART 15 LYCEE TECH	116 246.54	109 871.89	6 374.65	116 246.54	109 871.89	6 374.65
313 ANNEXE LYCEE TECH	11 543.75		11 543.75	11 543.75		11 543.75
3131 DPLYCEE TECH	34 407.85	33 470.63	937.22	34 407.85	33 470.63	937.22
3133 INTERNAT LYCEE TECH	23 819.34	14 331.66	9 487.68	23 819.34	14 331.66	9 487.68
321 ART 14 BTS	156 783.86	242 568.18	- 85 784.32	156 783.86	242 568.18	- 85 784.32
322 ART15 BTS	134 175.40	125 558.28	8 617.12	134 175.40	125 558.28	8 617.12
323 ANNEXE BTS	9 050.34		9 050.34	9 050.34		9 050.34
3231 DP BTS	36 850.78	38 739.05	- 1 888.27	36 850.78	38 739.05	- 1 888.27
3233 INTERNAT BTS	31 998.99	23 152.35	8 846.64	31 998.99	23 152.35	8 846.64
3244 HORS CONTRAT BTS	260.10		260.10	260.10		260.10
9 SECTION D'ATTENTE	1 200.00		1 200.00	1 200.00		1 200.00
TOTAL ANAI SITES GEOGRAPHIQUES	3 885 351.10	3 781 624.63	103 726.47	3 885 351.10	3 781 624.63	103 726.47

Les sections ont été incrémentées directement à la saisie d'écriture. Les résultats affichés de chaque section sont donc les coûts directs.

La mise en place de l'Analytique

Edition avec répartition auxiliaire cochée et répartition auxiliaire sélectionnée : Annexes

Inclure les écritures de répartition auxiliaire

Type répartition..... Annexes

Section	Période 01/09/2010 - 31/08/2011			Cumul 01/09/2010 - 31/08/2011		
	Débit	Crédit	Solde	Débit	Crédit	Solde
1 Batiment ROUSSEAU		50.00	- 50.00		50.00	- 50.00
111 ART 14 COLL	684 613.04	490 366.25	194 246.79	684 613.04	490 366.25	194 246.79
112 ART 15 COLL	308 577.71	454 440.46	- 145 862.75	308 577.71	454 440.46	- 145 862.75
113 ANNEXE COLL	243 848.31	156 323.98	87 524.33	243 848.31	156 323.98	87 524.33
1131 DP COLL	567 257.06	567 257.06	0.00	567 257.06	567 257.06	0.00
1133 INTERNAT COLL	113 810.35	113 810.35	0.00	113 810.35	113 810.35	0.00
1144 HORS CONTRAT COLL	- 183.33		- 183.33	- 183.33		- 183.33
22 LYCEE	228 933.12	171.02	228 762.10	228 933.12	171.02	228 762.10
221 ART 14 LYC	391 129.53	431 623.00	- 40 493.47	391 129.53	431 623.00	- 40 493.47
222 ART 15 LYC	225 234.98	402 430.82	- 177 195.84	225 234.98	402 430.82	- 177 195.84
223 ANNEXE LYC	344 690.24	247 393.06	97 297.18	344 690.24	247 393.06	97 297.18
2231 DP LYC	490 640.75	490 640.75	0.00	490 640.75	490 640.75	0.00
2233 INT LYC	596 333.51	596 333.51	0.00	596 333.51	596 333.51	0.00
3 Batiment Zola		3 590.51	- 3 590.51		3 590.51	- 3 590.51
311 ART 14 LYCEE TECH	101 426.38	206 799.92	- 105 373.54	101 426.38	206 799.92	- 105 373.54
312 ART 15 LYCEE TECH	116 246.54	109 871.89	6 374.65	116 246.54	109 871.89	6 374.65
313 ANNEXE LYCEE TECH	57 188.59	35 219.94	21 968.65	57 188.59	35 219.94	21 968.65
3131 DPLYCEE TECH	64 772.87	64 772.87	0.00	64 772.87	64 772.87	0.00
3133 INTERNAT LYCEE TECH	28 674.26	28 674.26	0.00	28 674.26	28 674.26	0.00
321 ART 14 BTS	156 783.86	242 568.18	- 85 784.32	156 783.86	242 568.18	- 85 784.32
322 ART15 BTS	134 175.40	125 558.28	8 617.12	134 175.40	125 558.28	8 617.12
323 ANNEXE BTS	59 036.77	43 027.46	16 009.31	59 036.77	43 027.46	16 009.31
3231 DP BTS	72 638.04	72 638.04	0.00	72 638.04	72 638.04	0.00
3233 INTERNAT BTS	39 239.19	39 239.19	0.00	39 239.19	39 239.19	0.00
3244 HORS CONTRAT BTS	260.10		260.10	260.10		260.10
9 SECTION D'ATTENTE	1 200.00		1 200.00	1 200.00		1 200.00
TOTAL ANAI SITES GEOGRAPHIQUES	5 026 527.27	4 922 800.80	103 726.47	5 026 527.27	4 922 800.80	103 726.47

Les sections de demi-pension, internat ont été vidées et se trouvent maintenant dans Annexe de chaque établissement.

Vous obtenez donc le résultat de chaque activité annexe au sein de chaque établissement.

Edition avec répartition auxiliaire cochée et répartition auxiliaire sélectionnée : Etablissements

Inclure les écritures de répartition auxiliaire

Type répartition..... Etablissement

Section	Période 01/09/2010 - 31/08/2011			Cumul 01/09/2010 - 31/08/2011		
	Débit	Crédit	Solde	Débit	Crédit	Solde
1 Batiment ROUSSEAU		50.00	- 50.00		50.00	- 50.00
11 COLLEGE	1 147 769.52	1 012 044.48	135 725.04	1 147 769.52	1 012 044.48	135 725.04
111 ART 14 COLL	1 116 002.47	1 116 002.47	0.00	1 116 002.47	1 116 002.47	0.00
112 ART 15 COLL	732 725.45	732 725.45	0.00	732 725.45	732 725.45	0.00
113 ANNEXE COLL	400 172.29	400 172.29	0.00	400 172.29	400 172.29	0.00
1131 DP COLL	567 257.06	567 257.06	0.00	567 257.06	567 257.06	0.00
1133 INTERNAT COLL	113 810.35	113 810.35	0.00	113 810.35	113 810.35	0.00
22 LYCEE	1 097 649.41	989 279.44	108 369.97	1 097 649.41	989 279.44	108 369.97
221 ART 14 LYC	757 897.31	757 897.31	0.00	757 897.31	757 897.31	0.00
222 ART 15 LYC	600 182.56	600 182.56	0.00	600 182.56	600 182.56	0.00
223 ANNEXE LYC	592 083.30	592 083.30	0.00	592 083.30	592 083.30	0.00
2231 DP LYC	490 640.75	490 640.75	0.00	490 640.75	490 640.75	0.00
2233 INT LYC	596 333.51	596 333.51	0.00	596 333.51	596 333.51	0.00
3 Batiment Zola		3 590.51	- 3 590.51		3 590.51	- 3 590.51
31 LYCEE TECH	176 588.21	253 618.45	- 77 030.24	176 588.21	253 618.45	- 77 030.24
311 ART 14 LYCEE TECH	282 549.23	282 549.23	0.00	282 549.23	282 549.23	0.00
312 ART 15 LYCEE TECH	153 543.09	153 543.09	0.00	153 543.09	153 543.09	0.00
313 ANNEXE LYCEE TECH	92 387.64	92 387.64	0.00	92 387.64	92 387.64	0.00
3131 DPLYCEE TECH	64 772.87	64 772.87	0.00	64 772.87	64 772.87	0.00
3133 INTERNAT LYCEE TECH	28 674.26	28 674.26	0.00	28 674.26	28 674.26	0.00
32 BTS	262 934.91	323 832.70	- 60 897.79	262 934.91	323 832.70	- 60 897.79
321 ART 14 BTS	394 268.45	394 268.45	0.00	394 268.45	394 268.45	0.00
322 ART15 BTS	177 537.83	177 537.83	0.00	177 537.83	177 537.83	0.00
323 ANNEXE BTS	102 022.45	102 022.45	0.00	102 022.45	102 022.45	0.00
3231 DP BTS	72 638.04	72 638.04	0.00	72 638.04	72 638.04	0.00
3233 INTERNAT BTS	39 239.19	39 239.19	0.00	39 239.19	39 239.19	0.00
3244 HORS CONTRAT BTS	260.10	260.10	0.00	260.10	260.10	0.00
9 SECTION D'ATTENTE	1 200.00		1 200.00	1 200.00		1 200.00
TOTAL ANAI SITES GEOGRAPHIQUES	10 061 140.25	9 957 413.78	103 726.47	10 061 140.25	9 957 413.78	103 726.47

Les sections Article 14 -Article 15 – Annexes se sont déversées dans les centres de coûts supérieurs correspondant à chaque entité pédagogique.

Cette édition intermédiaire vous permet d'obtenir le résultat du college, lycée général, lycée technologique...

La section 2 Bâtiment Voltaire n'existe pas encore ⇒ aucune écriture directe n'a été comptabilisée à contrario des sections 1 et 3.

Edition avec répartition auxiliaire cochée et répartition auxiliaire sélectionnée : Geographiques

La mise en place de l'Analytique

Inclure les écritures de répartition auxiliaire

Type répartition.....

Section	Période 01/06/2011 - 30/06/2011			Cumul 01/09/2010 - 31/08/2011		
	Débit	Crédit	Solde	Débit	Crédit	Solde
1 Batiment ROUSSEAU				828 005.22	832 330.18	135 675.04
11 COLLEGE				1 840 043.70	1 840 043.70	0.00
111 ART 14 COLL				1 116 002.47	1 116 002.47	0.00
112 ART 15 COLL	13 489.22		13 489.22	732 725.45	732 725.45	0.00
113 ANNEXE COLL				400 172.29	400 172.29	
1131 DP COLL				567 257.06	567 257.06	0.00
1133 INTERNAT COLL				113 810.35	113 810.35	0.00
2 Batiment MOLIERE				817 375.03	709 005.06	108 369.97
22 LYCEE				1 806 654.47	1 806 654.47	
221 ART 14 LYC				757 897.31	757 897.31	0.00
222 ART 15 LYC	7 255.71		7 255.71	600 182.56	600 182.56	0.00
223 ANNEXE LYC				592 083.30	592 083.30	
2231 DP LYC				490 640.75	490 640.75	0.00
2233 INT LYC				596 333.51	596 333.51	0.00
3 Batiment ZOLA				427 825.03	563 343.57	- 141 518.54
31 LYCEE TECH				418 575.48	418 575.48	
311 ART 14 LYCEE TECH				282 549.23	282 549.23	0.00
312 ART 15 LYCEE TECH	1 438.22		1 438.22	153 543.09	153 543.09	0.00
313 ANNEXE LYCEE TECH				32 387.64	32 387.64	0.00
3131 DPLYCEE TECH				64 772.87	64 772.87	0.00
3133 INTERNAT LYCEE TECH				28 674.26	28 674.26	0.00
32 BTS				586 700.70	586 700.70	0.00
321 ART 14 BTS				394 268.45	394 268.45	
322 ART15 BTS	1 476.94		1 476.94	177 537.83	177 537.83	0.00
323 ANNEXE BTS				102 022.45	102 022.45	
3231 DP BTS				72 638.04	72 638.04	
3233 INTERNAT BTS				39 239.19	39 239.19	0.00
3244 HORS CONTRAT BTS				260.10	260.10	
9 SECTION D'ATTENTE				1 200.00		1 200.00
TOTAL ANAI SITES GEOGRAPHIQUES	23 660.09		23 660.09	14 101 383.83	13 997 857.36	103 726.47

Les sections Collège, Lycée, Lycée Technologique, BTS se sont déversées dans les centres de coûts supérieurs.

Vous obtenez le résultat par lieu géographique : le bâtiment Molière apparaît pour la première fois (uniquement des coûts indirects) et le bâtiment Zola regroupe les résultats du Lycée Technologique et les BTS en plus de son résultat direct.

Pour chaque Etat, le résultat comptable est resté inchangé !
Cet exemple reste simple. Il peut être complexifié notamment par les répartitions auxiliaires. D'où l'importance de la définition du plan analytique, des clés de répartitions et de l'ordre de génération du traitement des clés.

Les libellés des clés ont été définis en respectant à la fois la nature de la clé mais surtout l'ordre chronologique d'exécution : **A**nnexe puis **E**tablishement puis **G**eographique (clés rangées en ordre alphabétique).

Au moment des éditions, l'importance est moindre mais permet toutefois de se situer.

Edition : les ruptures

Ruptures

<input checked="" type="checkbox"/>	Section	<input type="text"/>	<input type="button" value="..."/>	<input type="button" value="↑"/>	<input type="button" value="↓"/>
<input checked="" type="checkbox"/>	Compte	<input type="text"/>	<input type="button" value="..."/>	<input type="button" value="↑"/>	<input type="button" value="↓"/>
<input checked="" type="checkbox"/>	Section Origine	<input type="text"/>	<input type="button" value="..."/>	<input type="button" value="↑"/>	<input type="button" value="↓"/>
<input type="checkbox"/>	(non défini)	<input type="text"/>	<input type="button" value="..."/>	<input type="button" value="↑"/>	<input type="button" value="↓"/>
<input type="checkbox"/>	(non défini)	<input type="text"/>	<input type="button" value="..."/>	<input type="button" value="↑"/>	<input type="button" value="↓"/>

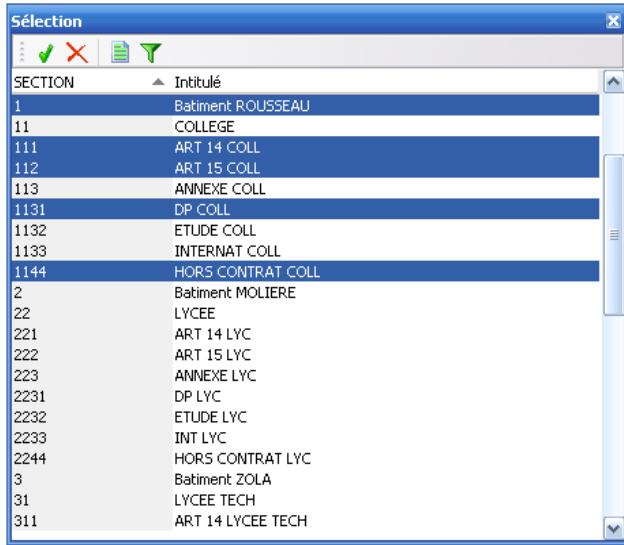
Les ruptures permettent à la fois d'effectuer des sélections mais aussi des effets de présentation.

a) les sélections

si vous souhaitez imprimer l'état pour certaines sections et non la totalité, cliquez sur

Effectuez votre sélection :

La mise en place de l'Analytique



Les principes de sélection de Microsoft Windows sont utilisés :

Clic pour sélectionner une section

+ Clic pour une sélection de sections non adjacentes

+ Clic sur la première section souhaitée, puis clic sur la dernière section pour obtenir une sélection globale.

Chaque rupture pourra être filtrée : obtenir les écritures sur toutes les sections pour un seul compte

sélectionné :

<input checked="" type="checkbox"/>	Section	
<input checked="" type="checkbox"/>	Compte	60611000

b) Ruptures

Selon l'ordre des ruptures, la lecture de l'état sera différente :

o Etat avec Section / Compte

<input checked="" type="checkbox"/>	Section
<input checked="" type="checkbox"/>	Compte

On obtient pour chaque section, les totaux sur chaque compte mouvementé.

Section,Compte	Débit	Crédit	Solde	Débit	Crédit	Solde
1 Batiment ROUSSEAU					50.00	- 50.00
70838001 REMBOURSEMENT DEGATS					50.00	- 50.00
111 ART 14 COLL				684 613.04	490 366.25	194 246.79
60453000 P.S. : SOCIETE MENAGE				34 343.12	7 715.63	26 627.49
60456000 P.S. : STE RESTAURATION					18 074.88	- 18 074.88
60483000 P.S. : ACTIVITES SPORTIVES EXT U				456.00		456.00
60487010 SORTIES ACTIVITES PEDAG ND COLL				3 302.10		3 302.10

o Etat avec Compte / Section

<input checked="" type="checkbox"/>	Compte
<input checked="" type="checkbox"/>	Section

On obtient pour chaque compte comptable, les totaux de chaque section mouvementée.

Compte,Section	Période 01/06/2011 - 30/06/2011			Cumul 01/09/2010 - 31/08/2011		
	Débit	Crédit	Solde	Débit	Crédit	Solde
60453000 P.S. : SOCIETE MENAGE				82 614.16	19 407.48	63 206.68
111 ART 14 COLL				34 343.12	7 715.63	26 627.49
1131 DP COLL				2 584.97		2 584.97
1133 INTERNAT COLL				1 788.68		1 788.68
60455000 P.S. : BLANCHISSAGE				112.40		112.40
1131 DP COLL				50.70		50.70
2231 DP LYC				61.70		61.70
60456000 P.S. : STE RESTAURATION				356 769.01	46 135.92	310 633.09
111 ART 14 COLL					18 074.88	- 18 074.88
1131 DP COLL				128 488.96		128 488.96
1133 INTERNAT COLL				11 650.65		11 650.65
221 ART 14 LYC					20 505.75	- 20 505.75

La mise en place de l'Analytique

De nombreuses combinaisons sont possibles notamment avec les écritures de répartition auxiliaire

Section,Section Origine	Période 01/06/2011 - 30/06/2011			Cumul 01/09/2010 - 31/08/2011		
	Débit	Crédit	Solde	Débit	Crédit	Solde
1 Batiment ROUSSEAU				828 005.22	692 330.18	135 675.04
11 COLLEGE				828 005.22	692 280.18	135 725.04
11 COLLEGE				1 840 049.70	1 840 049.70	0.00
111 ART 14 COLL				626 636.22	431 389.43	194 246.79
112 ART 15 COLL				278 284.99	424 147.74	- 145 862.75
113 ANNEXE COLL				243 848.31	156 323.98	87 524.33
1144 HORS CONTRAT COLL					183.33	- 183.33
111 ART 14 COLL				1 116 002.47	1 116 002.47	0.00
112 ART 15 COLL	13 489.22		13 489.22	732 725.45	732 725.45	0.00
113 ANNEXE COLL				400 172.29	400 172.29	0.00
1131 DP COLL				181 027.57	132 792.06	48 235.51
1133 INTERNAT COLL				44 081.65	23 531.92	20 549.73

Les groupes définis dans l'analytique sont aussi disponible dans les ruptures (revoir le point 3.b pour la configuration des groupes).

Rappel : chaque section peut être associée à un ou plusieurs groupes mais toujours à 100 %.

Edition : Présentation

Présentation

Orientation..... Portrait

Marquer première rupture.. Saut de Page

Exporter vers..... Excel

Orientation permet de choisir une impression soit en mode portrait, soit en mode paysage.

Marquer première rupture : si la première rupture est Section et que vous avez sélectionné

Marquer première rupture.. Saut de Page

Saut de Page

Saut de Ligne

, Compta² effectuera un saut de page ou un saut de ligne à chaque section.

Exporter vers : différents formats de sortie sont disponibles. Excel, texte, pdf (acrobat) et presse-papier (permet de coller les informations dans un fichier de type Word, open office...)

9. Les tableaux de bord et les groupes analytiques :

Avec Magister Compta², vous avez la possibilité d'éditer des **Tableaux de bords** (suivi mensuel) en utilisant vos groupes analytiques (cf. Fiche Technique des Tableaux de Bord).

Allez dans le menu **Analyse** → **Tableaux de Bord**.

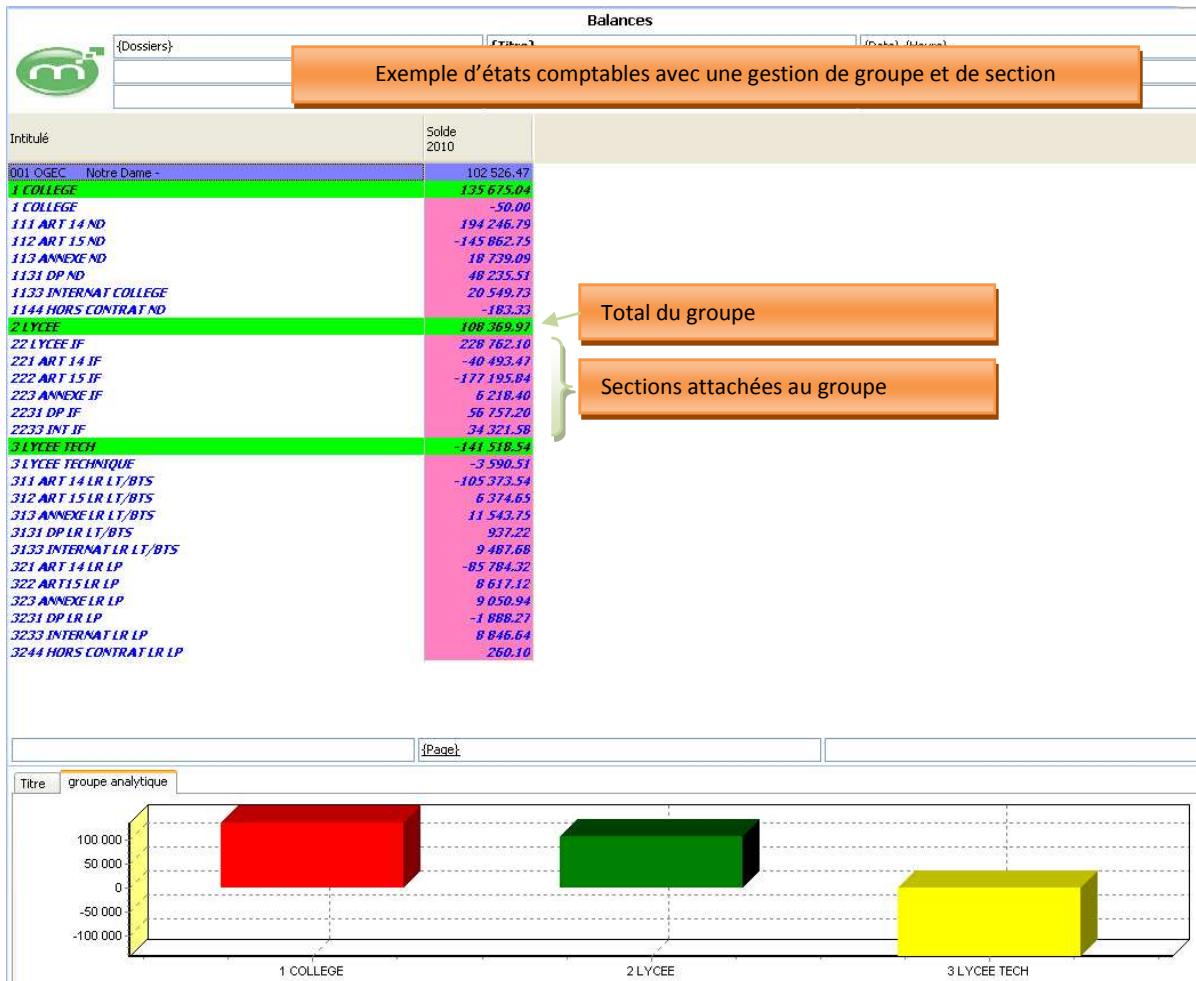
Il vous suffit simplement de sélectionner dans vos dimensions la notion de **Groupe A** (1 à 5).

La mise en place de l'Analytique

Intitulé	septembre	octobre	novembre	décembre	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	TOTAL
0	181 302,40	-57 991,52	96 755,43	113 602,54	127 624,28	114 184,08	68 846,95	134 625,79	-144 639,99	-260 163,14		7 020,00	111 915,24
1 LYCEE GENERAL	-331 901,93	26 642,73	19 828,86	-323 128,21	23 315,43	21 088,09	-323 932,20	22 880,56	22 915,44	-365,00		120,00	-842 536,23
2 COLLEGE	-326 290,74	30 220,05	25 722,57	-331 929,34	23 531,59	23 827,55	-331 095,94	26 627,82	26 933,78	-1 093,40		120,00	-833 426,06
3 PETIT COLLEGE	-67 344,17	58 150,45	53 209,05	-99 994,76	53 913,60	46 740,56	-71 264,42	44 510,23	27 710,11	-561,65		120,00	45 189,00
4 LYCEE TECHNOLOGIQUE	-84 557,36	12 676,60	15 364,50	-82 989,48	13 687,64	15 703,82	-82 587,98	13 890,20	13 301,58	70,00		480,00	-164 960,48
5 BTS	123,34			304,73									428,07

10. Les Etats comptables et les groupes analytiques :

Avec Magister Compta², vous avez également la possibilité d'éditer des Etats Comptables en utilisant vos groupes analytiques. Allez dans le menu Analyse → Etats comptables.

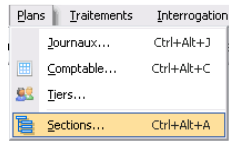


Graphique rattaché à l'état concernant chaque groupe analytique

La mise en place de l'Analytique

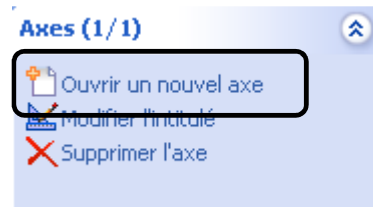
Utilisation d'un deuxième Axe :

Plans ⇔ Sections



Une nouvelle section s'est ouverte

Cliquez sur  Ouvrir un nouvel axe




Ouvrir...

Axe

Intitulé

Puis indiquez le nouvel Axe et son libellé :

Vous pouvez aussi modifier le libellé de votre Axe ou le supprimer.

Pour paramétrer le plan analytique sur le nouvel axe, sélectionnez-le en utilisant :



Si vous ouvrez un deuxième Axe, tous les comptes cochés « Analytique » devront recevoir une répartition analytique aussi bien sur l'Axe 1 que l'Axe 2. Il n'est pas possible de n'autoriser que certains comptes sur l'axe 2 !

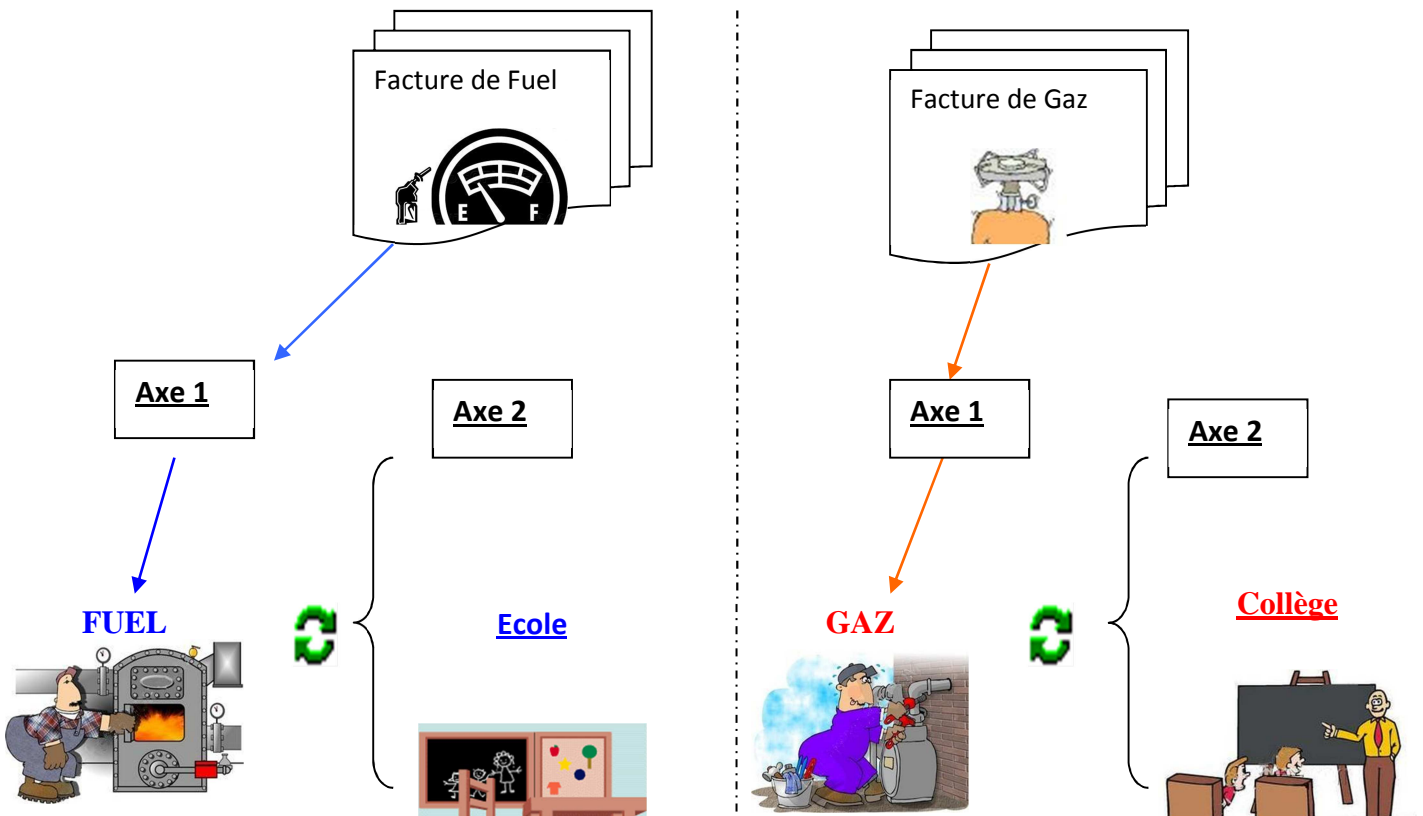
La mise en place de l'Analytique

2) Correspondance Inter-Axe :

Exemple : Soit un Etablissement avec un bâtiment dans lequel se trouve le collège (chauffage au gaz) et un bâtiment dans lequel se trouve l'école (chauffage au fuel).

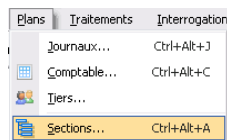
La comptabilité Analytique de cet établissement est tenue sur 2 Axes : 1 Axe par centre de coût (fuel, gaz, administration, restauration...) et un deuxième Axe par établissement (Collège, Ecole...).

Dans cet exemple, on peut donc établir que la facture de fuel sera affecté à la section fuel de l'Axe 1 et à la section Ecole de l'Axe 2 alors que la facture de gaz sera affecté à la section gaz de l'Axe 1 et à la section Collège de l'Axe 2 .



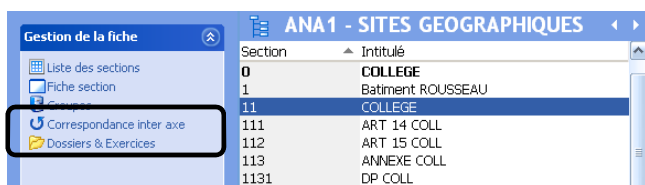
Dans le plan analytique, vous devez paramétrer la correspondance entre les sections de l'axe 1 et les sections de l'axe 2

Plans ⇌ Sections

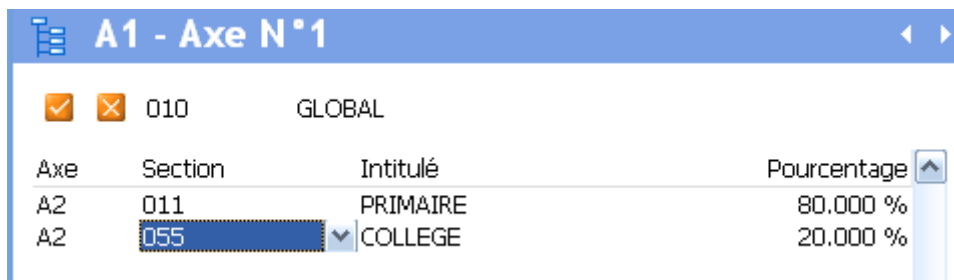


Sélectionnez la section à paramétrer puis cliquez sur Correspondance inter axe

La mise en place de l'Analytique

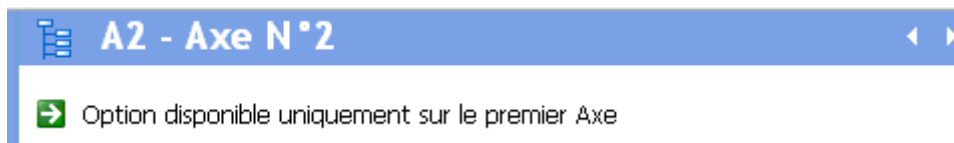


Dans la fenêtre suivante, vous devez affecter les sections de l'axe 2 qui correspondent à la répartition de la section de l'axe 1



Puis validez par

Par contre, vous ne pouvez pas donner une correspondance des sections de l'axe 2 vers l'axe 1. Si vous changez d'axe dans cet écran, vous obtiendrez le message suivant :



3) Outils : Analytiques

Les outils permettent :

- soit d'éditer des états de comparaison entre les totaux des comptes selon la comptabilité générale et les totaux des comptes selon les répartitions analytiques.
- Soit d'effectuer des modifications dans la codification des sections.

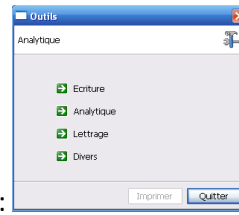
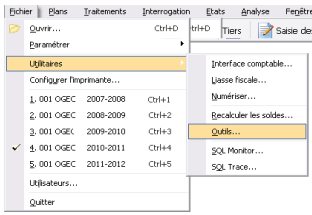
a) Les différences :

Dans certains cas, l'impression du résultat analytique et l'impression du résultat comptable peuvent être différents !

Par exemple, l'analytique a été mise en place en cours d'exercice mais un compte de charges a été oublié dans le paramétrage des sections par défaut. La procédure de démarrage en cours d'exercice a été lancée et les écritures sur ce compte n'ont pas été traitées d'un point de vue analytique. Par contre, l'opérateur lors d'une saisie comptable sur le compte a activé l'analytique pour les futures écritures.

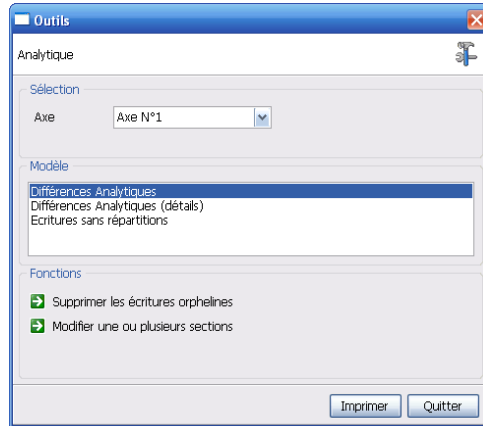
Il manquera donc, pour une partie des écritures dans le compte, la répartition analytique.

La mise en place de l'Analytique



Cliquez sur Analytique dans la fenêtre :

Différences analytiques :



Sélectionnez soit l'état : Différences Analytiques, soit l'état : Différences Analytiques (détails)

001 OGE		DIFFERENCE ANALYTIQUE				15/07/2011
2010-2011		GENERAL		ANALYTIQUE		
Axe analytique A1		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Différence
604532	NETTOYAGE DES LOCAUX	9 475.63		9 475.63		
604533	NETTOYAGE DES LOCAUX	2 231.55		2 231.55		
604534	NETTOYAGE DES LOCAUX	9 242.77		9 242.77		
604535	NETTOYAGE DES LOCAUX	4 586.16		4 586.16		
604560	FOURNITURES REPAS	378 484.62		378 484.62		
604584	REPROGRAPHIE PEDAGOGIQUE COLLEGE	629.69		629.69		
604585	REPROGRAPHIE PEDAGOGIQUE COLLEGE	35 850.55	1 401.57	35 850.55	1 401.57	
604586	REPROGRAPHIE PEDAGOGIQUE ECOLE	629.69		629.69		
604590	GARDIENNAGE	1 155.70		1 155.70		
604810	ASSURANCES SCOLAIRES	13 915.41		13 915.41		
604820	PRESTATIONS PSYCHOLOGUE	5 442.00		5 442.00		
604822	PREST. INTERNET	474.51		474.51		
604823	PREST.INTERNET	391.81		391.81		
604824	PRESTAT INFORM INTERNET	1 403.92		1 403.92		
604825	PRESTAT INFORM INTERNET	661.09		661.09		
604826	PREST. INTERNET ECOLE	331.69		331.69		
604827	PRESTAT. INTERNET	166.00		166.00		
604830	PRESTATIONS ACTIVITES SPORT	16 369.63		16 369.63		
604831	PROJETS SPECIFIQUES	9 693.61		9 693.61		
604832	PROJETS SPECIFIQUES	3 908.05		3 908.05		
604833	PROJETS SPECIFIQUES	7 740.87		7 740.87		
604890	PROJETS SPECIFIQUES CLG	292.10		227.10		65.00

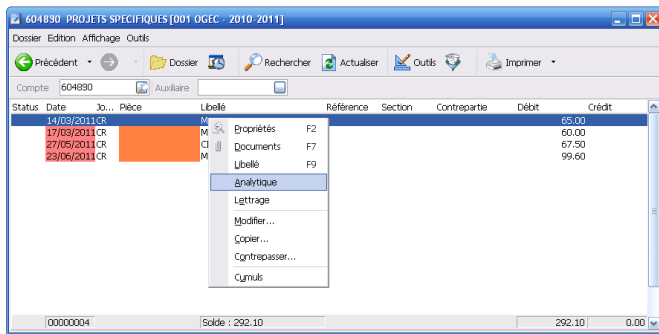
Ou

001 OGE		DIFFERENCE ANALYTIQUE				15/07/2011 16:10:11
2010-2011		GENERAL		ANALYTIQUE		
Axe analytique A1		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Différence
604890	PROJETS SPECIFIQUES	CR	OFFICE DEPOT CHQ 1484			65.00
						65.00

Il existe donc une écriture sur le compte 604890 qui n'a pas reçu d'analytique.

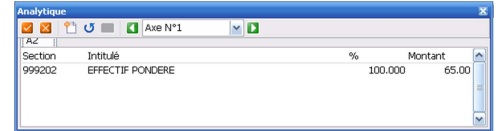
Vous devez aller en interrogation de compte afin de retrouver cette écriture :

La mise en place de l'Analytique



Sur l'écriture, faites un clic droit de la souris et choisissez : Analytique

Complétez la répartition analytique :



et validez vos modifications (✓)

Dans les fonctions, l'utilisation de l'utilitaire de suppression des écritures orphelines ne doit être effectuée que sur demande du service Assistance de Magister.

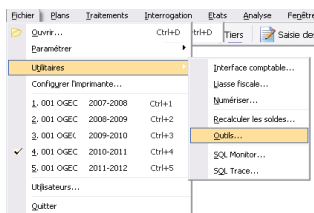
b) Les modifications dans les codes sections :



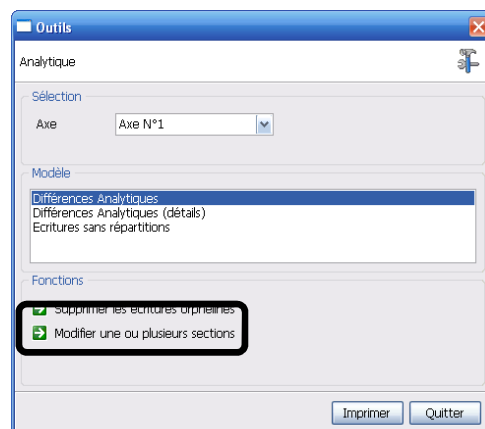
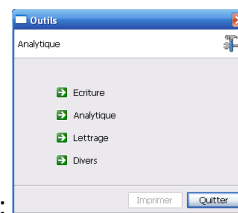
La modification d'un code d'une section est réalisée par remplacement de l'ancien code par le nouveau à 100 % avec création de la nouvelle section et suppression de l'ancienne sur l'exercice en cours ou sur l'ensemble des exercices. Dans les fichiers, aucune écriture n'est comptabilisée.

Cette procédure peut être envisagée lors de la révision complète d'un plan analytique et notamment de sa codification.

Il manquera donc, pour une partie des écritures dans le compte, la répartition analytique.

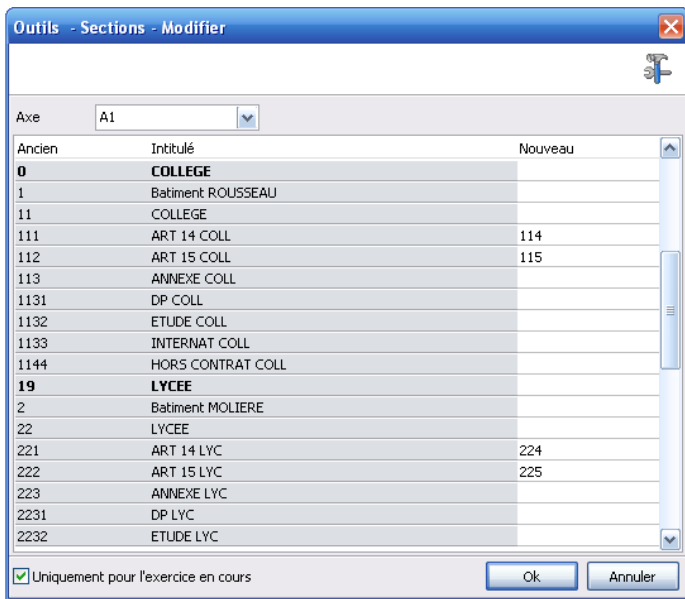


Cliquez sur Analytique dans la fenêtre :



Dans la zone : Fonctions, cliquez sur : Modifier une ou plusieurs sections

La mise en place de l'Analytique



Sélectionnez l'axe sur lequel vous souhaitez travailler.

Dans la colonne : Nouveau

Tapez directement le ou les nouveau(x) Code(s).

Il est possible de cumuler deux anciennes sections dans une nouvelle, il suffit d'affecter le même nouveau code.

Vous avez la possibilité de changer les plans analytiques sur chaque année comptable créée dans la base (paramétrage par défaut) ou modifier uniquement l'année en cours (cochez la case :

Uniquement pour l'exercice en cours

Annexe 2 : Sections à répartir

Au démarrage de l'année comptable, les répartitions analytiques définitives de certains comptes ne sont pas tout à fait connues ! L'exemple courant dans les établissements scolaires est la répartition analytique en fonction de l'effectif par classe qui peut encore évoluer après la rentrée et dans les semaines qui suivent.

Dans la comptabilité, il est possible d'imputer aux comptes des sections « temporaires » qui se répartiront ultérieurement lorsque la répartition finale sera connue et paramétrée. De ce fait d'une année comptable à l'autre, on gardera toujours la même section de passage, il sera uniquement nécessaire de revoir les répartitions finales avant de lancer le traitement d'affectation en fin d'année.

Cette technique vous permet de commencer vos écritures comptables même si les répartitions de la nouvelle année ne sont pas encore finalisées. Puis en fin d'année comptable, paramétrer une répartition au plus juste, un traitement soldera les sections à répartir par les sections finales.

Définition du plan analytique :

Dans cet exemple, nous utiliserons les sections suivantes :

- 301 : Ecole (200 élèves)
- 302 : Collège (500 élèves)
- 303 : Lycée (300 élèves)
- 309 : Ets à répartir (effectif global : 1000 élèves)

La mise en place de l'Analytique

Annexe 2.1 Création de sections à répartir

Plans → Sections

The image shows a transition from the 'Plans' menu to the 'Sections' configuration window. In the '1 - AXE' window, the 'Section à répartir' checkbox is highlighted with a red circle, indicating it must be checked for the section to be distributable.

Créer la section **309 Ets à répartir**. Cochez impérativement la case : **Section à répartir**.

Puis créez les autres sections (301-302-303... sans cocher la case : Section à répartir)

Annexe 2.2 Les clés de répartition

Chaque compte comptable peut recevoir plusieurs clés de répartition. Le principe pour les sections à répartir est de paramétrer la clé par défaut avec la (ou les) section à répartir. Puis de paramétrer une clé de répartition à répartir qui recevra quant à elle la répartition finale du compte.



**La clé par défaut est la seule obligatoire et sera utilisée couramment pour toutes les écritures passées dans le compte paramétré.
La clé « A répartir » n'est pas accessible en saisie d'écritures.**

Annexe 2.2.a La clé Défaut : répartition

Plans → Comptable

The image shows a transition from the 'Plans' menu to the 'Comptable' menu, where 'Répartition Analytique' is the option to be selected.

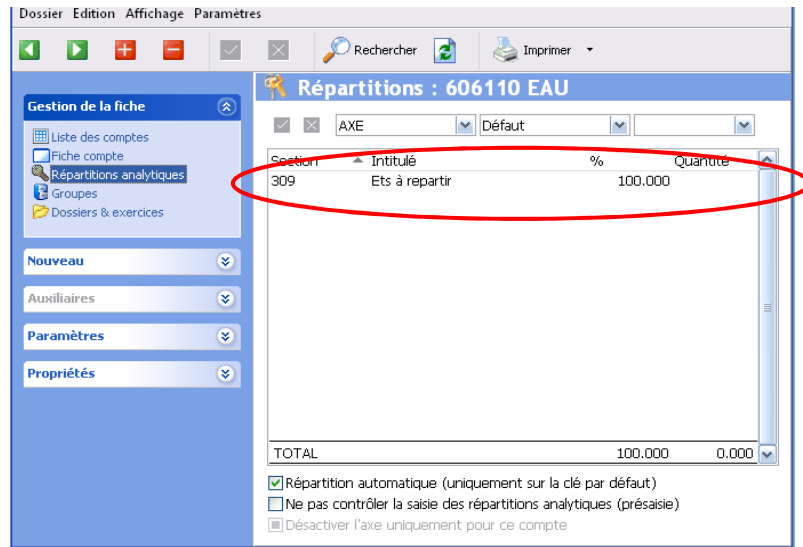
Sélectionnez un compte de charges ou de produits puis cliquez sur Répartition Analytique.

La mise en place de l'Analytique

Paramétrez la clé par défaut qui à ce stade est la seule accessible

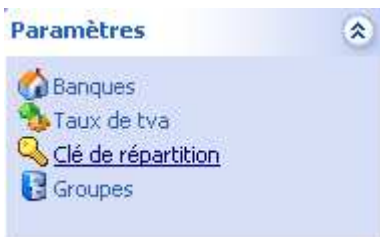


Imputez dans la zone Section, la ou les sections temporaires.



Annexe 2.2.b La clé : A répartir

Toujours dans le même écran, cliquez sur Paramètres : Paramètres pour faire afficher la liste suivante :



Sélectionnez : Clé de répartition

Créez une nouvelle clé (par la touche).

Le libellé n'est pas important. Par contre dans Nature, sélectionnez obligatoirement : A Répartir



Puis fermer la fenêtre de gestion des clés pour revenir à l'écran de gestion des répartitions analytiques.

La mise en place de l'Analytique

Annexe 2.2.c Répartition de la clé : A répartir

En sélectionnant la nouvelle clé (A répartir), vous pouvez affecter une répartition différente de la clé défaut :

Répartitions : 606110 EAU				
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	AXE	A répartir (A Réparti)	Elevés
Section	Intitulé	%	Quantité	
301	Ecole	20.000	200.000	
302	College	50.000	500.000	
303	Lycée	30.000	300.000	
TOTAL		100.000	1000.000	



Il s'agit ici de sections finales ! La section 309 se répartira selon les % indiqués comme si les écritures avaient été comptabilisées directement dans les sections 301, 302 et 303. Ces sections peuvent néanmoins faire l'objet d'une répartition auxiliaire.

Annexe 2.3 Traitement : Sections à répartir

Le traitement va prendre toutes les écritures pour la période considérée **uniquement** pour les sections cochées : Section à répartir et proposer la nouvelle affectation.

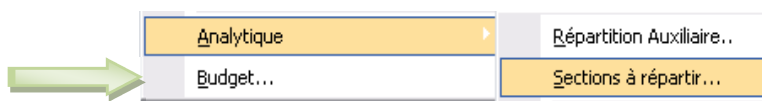
Il peut être relancer plusieurs fois dans l'année comptable (seules les écritures non encore réparties seront prises en compte).

Cela peut vous permettre d'utiliser une répartition pour une période de l'année comptable puis suite à un changement dans l'activité, de répartir « autrement » le reste de l'année.



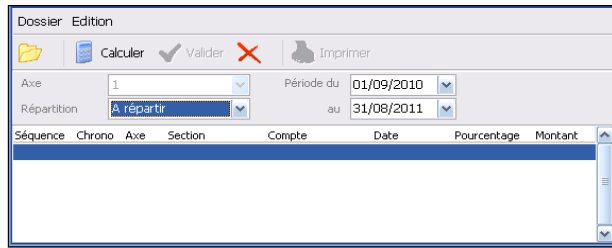
Contrairement au traitement de répartition auxiliaire, ce traitement une fois validé est IRREVERSIBLE. Aucune écriture extracomptable par le journal Analytique n'est comptabilisée. Vous pouvez toutefois modifier l'affectation analytique de chaque écriture.

Traitements



La mise en place de l'Analytique

Paramétrez la période et choisissez la clé de répartition (seules les clés de nature : A répartir sont accessibles).



Cliquez sur Calculer

Sections à Répartir [00] - 2010/2011

Dossier Edition

Calculer Valider Imprimer

Axe: 1 Période du: 01/09/2010 au: 31/08/2011

Répartition: A répartir

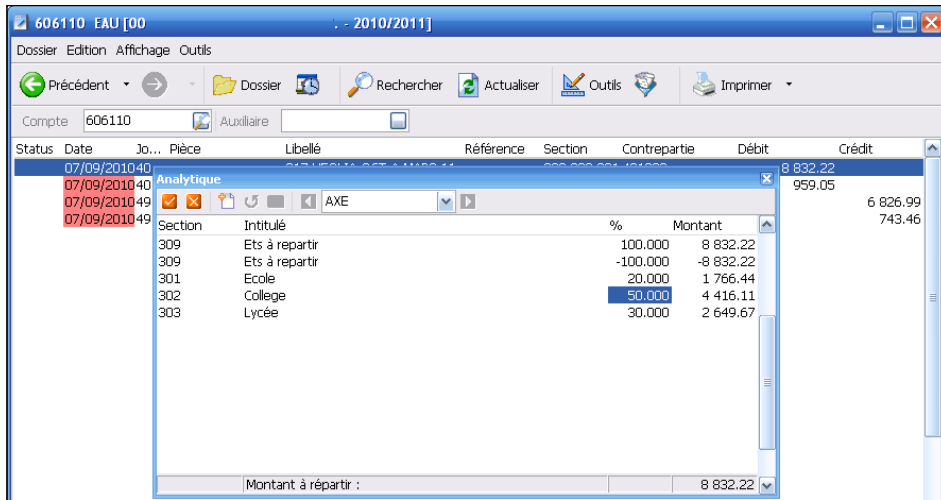
Séquence	Chrono	Axe	Section	Compte	Date	Pourcentage	Montant
0418396	002	1	309	606110	07/09/2010	-100.000 %	-8 832.22
	003	1	301	606110	07/09/2010	20.000 %	1 766.44
	004	1	302	606110	07/09/2010	50.000 %	4 416.11
	005	1	303	606110	07/09/2010	30.000 %	2 649.67
0418398	002	1	309	606110	07/09/2010	-100.000 %	-959.05
	003	1	301	606110	07/09/2010	20.000 %	191.81
	004	1	302	606110	07/09/2010	50.000 %	479.53
	005	1	303	606110	07/09/2010	30.000 %	287.71
0423151	001	1	309	606110	07/09/2010	-100.000 %	6 826.99
	002	1	301	606110	07/09/2010	20.000 %	-1 365.40
	003	1	302	606110	07/09/2010	50.000 %	-3 413.50
	004	1	303	606110	07/09/2010	30.000 %	-2 048.09
0423155	001	1	309	606110	07/09/2010	-100.000 %	743.46
	002	1	301	606110	07/09/2010	20.000 %	-148.69
	003	1	302	606110	07/09/2010	50.000 %	-371.73
	004	1	303	606110	07/09/2010	30.000 %	-223.04

Si la répartition vous convient, cliquez sur Valider et validez le message de confirmation.

Annexe 2.4 Interrogation analytique et Etats analytiques

Après traitement, l'interrogation de l'analytique sur une écriture du compte se présentera de la façon suivante :

La mise en place de l'Analytique



Cette répartition est modifiable uniquement par l'opérateur et non plus par traitement.

L'état Balance analytique sur le compte 606110 donnera la répartition suivante :

BALANCE							23/03/2011 11:07:33 Page 1	
Compte,Section	Période 01/09/2010 - 31/08/2011			Cumul 01/09/2010 - 31/08/2011				
	Débit	Crédit	Solde	Débit	Crédit	Solde		
606110 EAU	9 791.27	7 570.45	2 220.82	9 791.27	7 570.45	2 220.82		
301 Ecole	1 958.25	1 514.09	444.16	1 958.25	1 514.09	444.16		
302 College	4 895.64	3 785.23	1 110.41	4 895.64	3 785.23	1 110.41		
303 Lycée	2 937.38	2 271.13	666.25	2 937.38	2 271.13	666.25		
TOTAL 1 AXE	9 791.27	7 570.45	2 220.82	9 791.27	7 570.45	2 220.82		

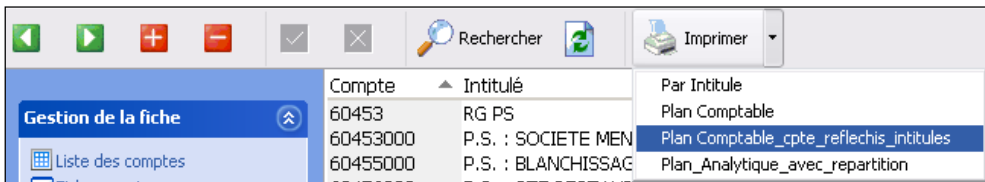
La section 309 avec un résultat égale à 0 n'est pas affichée.

Annexe 2.5 Impression relative au paramétrage analytique

Que ce soit à partir du plan comptable ou du plan analytique, plusieurs impressions ont été prévues pour permettre la vérification de la saisie et les affectations réalisées.

Annexe 2.5.1 Plan comptable

Sur l'écran de saisie / interrogation du plan comptable, cliquez sur le bouton : Imprimer



2 impressions disponibles :

Plan comptable cpte reflechis intitules : recense les comptes réfléchis et affiche les affectations de ces comptes.

La mise en place de l'Analytique

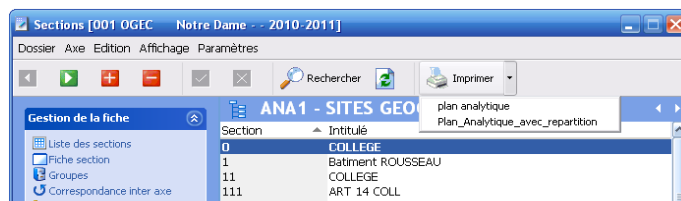
001 OGEC		Notre Dame -		Plan Comptable_Comptes Réfléchis 2010-2011			
8		Nature	Tenue	Lettrage	Analytique		
8	COMPTES SPECIAUX	Bilan	T	Non	Oui	0,000	
81	COLLEGE	Bilan	D	Non	Oui		
ANA1	33	1	Batiment ROUSSEAU			100,000	
811	COLLEGE	Bilan	D	Non	Oui		
ANA1	32	11	COLLEGE			100,000	
8113	ANNEXE COLLEGE	Bilan	D	Non	Oui		
ANA1	31	113	ANNEXE COLL			100,000	
82	COLLEGE	Bilan	D	Non	Oui		
ANA1	33	2	Batiment MOLIERE			100,000	
821	COLLEGE	Bilan	D	Non	Oui		
ANA1		21				100,000	
8213	ANNEXE COLLEGE	Bilan	D	Non	Oui		
ANA1		213				100,000	

Plan Analytique avec repartition : pour chaque compte comptable coché analytique, impression des répartitions par clé. Le total peut être supérieur à 100 si plusieurs clés ont été paramétrées sur le compte mais devra obligatoirement être un multiple de 100.

001 OGEC		Notre Dame -		Plan Comptable Analytique 2010-2011				20/07/2011 16:44:15
6		Nature	Tenue	Lettrage	Analytique			
60456000	P.S. : STE RESTAURATION	Gestion	D	Non	Oui	100		
ANA1	Annexes	1133	INTERNAT COLL			18		
ANA1	Annexes	2233	INT LYC			70,67		
ANA1	Annexes	3133	INTERNAT LYCEE TECH			5,33		
ANA1	Annexes	3233	INTERNAT BTS			6		
60483000	P.S. : ACTIVITES SPORTIVES EXT UGSEL	Gestion	D	Non	Oui	200		
ANA1	Défaut	311	ART 14 LYCEE TECH			42		
ANA1	Défaut	321	ART 14 BTS			58		
ANA1	Répart	111	ART 14 COLL			100		

Annexe 2.5.2 Plan analytique :

Sur l'écran de saisie / interrogation du plan Analytique, cliquez sur le bouton : Imprimer.



2 impressions disponibles :

Plan Analytique : liste des sections du plan Analytique

La mise en place de l'Analytique

001 OGEC Notre Dame -		Plan Analytique
ANA1	SITES GEOGRAPHIQUES	
0	COLLEGE	
1	Batiment ROUSSEAU	
11	COLLEGE	
111	ART 14 COLL	
112	ART 15 COLL	
113	ANNEXE COLL	
1131	DP COLL	
1132	ETUDE COLL	
1133	INTERNAT COLL	
1144	HORS CONTRAT COLL	
19	LYCEE	
2	Batiment MOLIERE	
22	LYCEE	
221	ART 14 LYC	
222	ART 15 LYC	
223	ANNEXE LYC	
2231	DP LYC	
2232	ETUDE LYC	
2233	INT LYC	
2244	HORS CONTRAT LYC	

Plan Analytique Avec Repartition : édition identique à celle du plan comptable avec les répartitions affectées à chaque compte comptable.

001 OGEC Notre Dame -		Plan Comptable Analytique				2007/2011 16:44:15
		2010-2011				
6		Nature	Tenue	Lettrage	Analytique	
60453000	P.S. : SOCIETE MENIAGE	Gestion	D	Non	Oui	100
ANA1	26 111	ART 14 COLL		93		
ANA1	26 1131	DP COLL		7		
60455000	P.S. : BLANCHISSAGE	Gestion	D	Non	Oui	100
ANA1	31 1133	INTERNAT COLL		18		
ANA1	31 2233	INT LYC		70.67		
ANA1	31 3133	INTERNAT LYCEE TECH		5.33		
ANA1	31 3233	INTERNAT BTS		6		

Annexe 2.6 Pour conclure :

Dans la mesure où le traitement ne prend en compte que les sections « A répartir » non encore traitée, vous pouvez lancer à tout instant la répartition (à l'occasion d'une situation intermédiaire par exemple).

Les nouvelles écritures post situation intermédiaire auront la même affectation par la clé « défaut » et il sera nécessaire ultérieurement d'effectuer le traitement pour cette partie non traitée.